



**CADRE D'ASSOCIATION  
PAYS ESPAGNE-SENEGAL  
2019-2023**

## GLOSSAIRE

---

AACID	Agence Andalouse de Coopération Internationale au Développement
AECID	Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement
AGE	Administration Générale de l'Etat
AGEROUTE	Agence des Travaux et de Gestion des Routes.
ANPEJ	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal
AOD	Aide Officielle au Développement
APIA	Programme d'appui à des politiques publiques inclusives africaines
APPD	Partenariats Public -Privé pour le Développement
ARC	Mutuelle Panafricaine de Gestion de Risques
ASER	Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale
ATPC	Assainissement total piloté par la communauté
AVCD	Agence Basque de Coopération au Développement
BM	Banque Mondiale
BNDE	Banque Nationale de Développement Economique
CAADP	Programme Global de Développement Agricole en Afrique
CAMACOES	Chambre Officielle de Commerce d'Espagne
CASE	Cadre Harmonisé de Suivi et d'Evaluation
CC.AA.	Communautés Autonomes
CE	Coopération Espagnole
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDAW	Convention des NU pour l'Elimination de toutes formes de discrimination contre les femmes
CEN-SAD	Communauté des Etats Sahélo-sahariens
CFP	Centre de Formation Professionnelle

CLM	Cellule de Lutte contre la Malnutrition
COMEX	Comité Exécutif du système de coordination des bailleurs de fonds du Sénégal
OMNACC	Comité National sur les Changements Climatiques
COMSSA	Pacte des Maire en Afrique Sub-saharienne
COOTEC	Procédure de coopération technique/Programme Latino-Américain de Coopération Technique de l'AECID
CSE	Centre de Suivi Ecologique
DEEC	Direction de l'Environnement et des Etablissements classés
GPOLDES	Direction Générale de Politiques pour le Développement Durable
DGPSSN	Délégation Générale de la Protection Sociale et de la Solidarité Nationale
ECOWAP	Politique Agricole Sous-régionale de l'Afrique de l'Ouest
EDCS	Enquête Démographique Continue de Santé
ENSANR	Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire pour la Nutrition et la Résilience
EPU	Examen Périodique Universel
ESPS	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
ESPS	Stratégie Nationale de Protection Sociale
FAMSI	Fonds Andalous de Municipalités pour la Solidarité Internationale
FAO	Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FCCD	Fonds Catalan de Coopération pour le Développement
FEM	Fonds Mondial pour l'Environnement
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FIIAPP	Fondation Internationale et Latino-Américaine d'Administration et de Politiques Publiques
FMI	Fonds Monétaire International
FONGIP	Fonds de Garantie et d'Investissements Prioritaires
FONPRODE	Fonds pour la Promotion du Développement

FONSIS	Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques
GT	Groupe de travail Thématique
GES	Gaz à effet de serre
GTDR/SAN	Groupe de travail en matière de développement rural, sécurité alimentaire et nutrition
GTGL	Groupe de travail en matière de gouvernance locale et décentralisation
IED	Investissement étranger direct
IESA	Initiative pour l'Eau et la Sécurité Alimentaire en Afrique
LPSEDD	Carte de Politique Sectorielle de l'Environnement et du Développement Durable
MAER	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural
MAP	Cadre d'Association Pays
MEPC	Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération
MUSOL	Municipalités pour la Solidarité et le Renforcement Institutionnel
NSA	Nouvelle stratégie d'assainissement rural
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de Développement Durable
ODM	Objectifs de Développement du Millénaire
OFECOME	Bureau Economique et Commercial de l'Ambassade
OFOR	Office des Forages Ruraux
OLAC	Office des Lacs et Cours d'eau
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
ONAS	Office National de l'Assainissement du <i>Sénégal</i>
ONGD	Organisation Non Gouvernementale pour le Développement
ONGEC	Groupe de Coordination d'ONGD Espagnoles
OTC	Bureau Technique de Coopération

PADAER	Programme d'appui au Développement agricole et à l'entrepreneuriat rural
PAGIRE	Plan d'Actions pour la Gestion Intégrée de Ressources en Eau
PAN/VBG/DH	Plan d'Action Nationale pour l'Eradication de la Violence de Genre et la Promotion des Droits de l'Homme
PANA	Plan d'Action Nationale d'Adaptation
PAP	Plan d'Actions Prioritaires
PARIIS	Projet d'appui régional à l'initiative d'irrigation du Sahel
PCS	Plateforme de consultation au siège
PGIRE	Programme de Gestion Intégrée des Ressources Hydriques
PIB	Produit Intérieur Brut
PNADT	Politique Nationale de Promotion de l'Aménagement et le Développement Territorial
PNASAR	Programme National d'Appui à la Sécurité Alimentaire et la Résilience
PNDE	Plan National de Développement de l'Elevage
PNDN	Politique Nationale et Développement de la Nutrition
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PNMS	Politique de Migration au Sénégal
PNSA	Plans Nationaux de Sécurité Alimentaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRACAS	Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise.
PRECISO	Programme de Patrimoine pour le Développement et le Programme Villes Durables
PROMOGED	Projet de gestion de déchets solides
PROMOVILLE	Programme de modernisation des villes
PSE	Plan Sénégal Emergent
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PUMA	Programme de modernisation des axes et territoires frontaliers

PYME	Petite et Moyenne Entreprise
RAC	Revue annuelle de la politique économique et social
RECIDE	Développement des Villes Résilientes
RGPHE	Recensement Général de la Population, du Logement de l'Agriculture et de l'Elevage
RNU	Registre National Unique
RSU	Déchets solides urbains
SAED	Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du fleuve Sénégal
SAP	Système d'Alerte Précoce
SECNSA	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
SENELEC	Société Nationale d'Electricité du Sénégal.
SES	Situation Economique et Sociale
SNSAR	Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience
SNU	Système des Nations Unies
SODAGRI	Société de Développement agricole et industriel
TOSSD/AOTDS	Appui Officiel Total pour le développement Durable
UA	Union Africaine
UCG	Unité de Coordination de Gestion des Déchets Solides
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UPI	Unités de Productions Informelles
USAID	Agence des Etats Unis pour le Développement International
WASH	Eau potable, Assainissement et Hygiène
ZES	Zones économiques spéciales intégrées

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>Synthèse</b> .....	7
<b>Contexte pays et principaux défis</b> .....	12
I.    Aspects généraux.....	12
II.   Contexte de l'Agenda 2030.....	17
III.  Plan Sénégal Emergent .....	21
<b>Contexte de la Coopération Espagnole</b> .....	22
I.    Stratégie Conjointe de l'UE.....	22
II.   Analyse des interventions de la CE .....	24
III.  Analyse de risques .....	28
IV.   Situation des principes d'efficacité de l'aide .....	28
<b>Décisions et stratégie</b> .....	31
I.    Stratégie de Développement Durable .....	31
II.   Dimensions de l'Agenda 2030 .....	31
III.  Contribution aux ODD : cadre de résultats.....	35
IV.   Mise en œuvre de la stratégie .....	60
Partenariats : Cadres d'Association.....	60
Acteurs, instruments et modalités .....	61
Ressources financières .....	70
Suivi, évaluation, redevabilité mutuelle.....	73

### ANNEXES

## SYNTHESE

---

Le présent Cadre d'Association Pays (CAP) 2019-2023) recueille la stratégie partagée entre l'Espagne et le Sénégal et orientée vers des objectifs et visions communs de développement humain et de lutte contre la pauvreté. Conçu comme un instrument au service d'une plus grande efficacité, le CAP constitue un document technique de référence pour promouvoir une plus grande appropriation, un alignement et une harmonisation des interventions de la Coopération Espagnole au Sénégal en facilitant sa coordination sous la direction du pays partenaire.

Se conformant à la Loi 25/2014, du 27 novembre, portant sur les Traités et autres Accords Internationaux, le présent Cadre d'Association Pays (CAP) est un accord international administratif qui développe les articles 10 et 11 de l'Accord Cadre de Coopération entre le Royaume d'Espagne et la République du Sénégal dressé à Dakar le 10 octobre 2006. Dans ces articles, il est fait mention de la création de commissions mixtes pour identifier et définir les domaines d'intérêt prioritaire dans lesquels il est souhaitable de réaliser des activités de coopération au développement, de leur donner un suivi et une évaluation périodiquement et de faire des recommandations. Depuis 2010, la Coopération Espagnole a mis le CAP en annexe technique aux procès-verbaux de la Commission Mixte de Coopération avec les pays partenaires. Le 02 décembre 2013, à l'occasion de la signature de la II Commission Mixte, a été élaboré de manière consensuelle le premier CAP entre l'Espagne et le Sénégal pour la période 2014-2017. Il a été prorogé sur la demande de l'Espagne en 2018.

A la demande de la partie sénégalaise et en corrigeant la périodicité de trois ans initialement souscrite, ce second CAP couvre la période 2019-2023 coïncidant avec le second mandat du Président de la République Macky Sall. Il accompagne aussi une deuxième phase d'exécution du plan stratégique du gouvernement: le Plan Sénégal Emergent (PSE). Comme document national de planification, le PSE coordonne les politiques publiques sénégalaises avec une vision à long terme (en 2035) et donne la cadence à l'ensemble des partenaires du gouvernement pour canaliser les efforts faits envers les priorités stratégiques qui y sont définies.

Sur la base de sa stabilité politique et macroéconomique, de l'augmentation soutenue de son PIB et des opportunités croissantes ouvertes à l'investissement international, le Sénégal se trouve dans des conditions optimales pour consolider ses résultats en matière de développement et d'améliorer le niveau de vie de sa population. Depuis 2014, trois grands axes structurent cette vision à moyen et long terme:

- 1- La transformation structurale des bases économiques
- 2- La promotion du capital humain
- 3- La bonne gouvernance et l'Etat de Droit



L'ensemble des partenaires au développement du Sénégal, parmi lesquels se trouvent les acteurs de la Coopération Espagnole, convaincu de l'importance de construire des partenariats et de permettre des synergies, participe aux différents espaces de dialogue ouverts par le Gouvernement pour accompagner les avancées dans chacun de ces axes.

D'une manière générale, la modernisation de l'économie et de la production aussi bien dans l'agriculture que dans d'autres secteurs extractifs, industriels ou de services, requiert la continuation de réformes en profondeur permettant de perfectionner les instruments de comptabilité et d'administration publiques, d'amplifier de manière prévisible, progressive et transparente la fiscalité, de consolider la confiance des investisseurs privés et de faciliter la création de partenariat public-privé, d'entreprises et d'emploi. En même temps, l'engagement prononcé du Sénégal en matière de lutte contre le changement climatique requiert une gestion adéquate des ressources hydriques et énergétiques, ainsi que des actions urgentes pour l'aménagement du Cadastre (urbain et rural) et le traitement et le gain que l'on peut tirer des déchets.

Concernant l'idée de ne laisser personne derrière, l'investissement en capital humain et en mesures de protection sociale doit augmenter et être inclusif, par l'approfondissement des politiques d'égalité et d'équité de genre dans tous les domaines (politique, économique et socioculturel). En matière d'éducation, outre la réduction des taux d'analphabétisme en zones rurales et l'assurance de ce droit à tous les garçons et à toutes les filles, le renforcement de la formation professionnelle et technique est considéré comme nécessaire pour préparer l'insertion des jeunes dans le marché du travail. De la même façon, les services de santé, d'eau et d'assainissement, ainsi que les garanties d'une alimentation adéquate, doivent être renforcés dans les zones rurales à plus fort taux de vulnérabilité.

En matière de gouvernance, les analyses réalisées suggèrent l'utilité de corriger les disparités territoriales, d'appuyer la viabilité des communes et départements créés et d'améliorer l'efficacité des institutions, en consolidant une fonction publique locale. Sur le plan régional et international, un contrôle adéquat de la croissance démographique en accord avec la création d'opportunités rendra plus facile la gestion des migrations dans un climat de paix et de sécurité.

Sur la base de ces problématiques et objectifs généraux, encore valables au moment de l'élaboration de ce CAP, la Coopération Espagnole et ses partenaires sénégalais ont réalisé le 10 juillet 2018 une évaluation interne et une présentation conjointe des résultats de la période précédente. De cette analyse de ressources et d'expériences il a été observé que 4 ODD regroupaient 85% du budget engagé jusqu'à cette date: ODD 2 – FAIM ZERO; ODD 6 – EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT; ODD 12 – PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES et ODD 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS SOLIDES.

Plus tard, en mettant en relation les problématiques suscitées, les lignes prioritaires du Plan Directeur de la Coopération Espagnole et les engagements assumés par l'Espagne avec les autres partenaires européens dans le document de Programmation conjointe signé avec le Gouvernement Sénégalais en décembre 2018, les acteurs de la Coopération et ses partenaires sénégalais ont amélioré cette analyse quantitative avec d'autres plus qualitatives.

Ce processus participatif et consultatif entre tous les acteurs pendant plusieurs mois, et durant lequel ont été évalués les risques et la situation de chaque cas à la lumière des principes d'efficacité et de qualité de l'aide, a permis de définir une stratégie de coopération pour la période de 2019-2023 considérant les dimensions de l'Agenda 2030 (Personnes, Planète, Prospérité et Paix) et utilisant comme principe d'harmonisation ses objectifs de développement durable, communs aux pays. À la lumière de ce principe et pour améliorer l'articulation de l'évaluation d'impacts des différentes interventions de tous les acteurs de la Coopération Espagnole, trois résultats de développement prioritaires ont été identifiés:

**RD1. SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT PRODUCTIF.** Le résultat de développement 1 du CAP vise spécialement à avoir une incidence sur l'augmentation des revenus des productrices et des producteurs dans le secteur agricole. Pour cela, la CE contribuera en partant d'une approche de chaîne de valeur à: i) l'amélioration de la capacité de production agricole et d'élevage durable, ii) le renforcement des capacités de conservation des produits agricoles et iii) le soutien à la transformation des produits agricoles et à l'accès aux marchés. Ce résultat est lié principalement à l'ODD 2 et de manière complémentaire aux ODD 4, 5, 7, 8 et 9.

En prenant en considération les conclusions du Forum de Busan, où pour la première fois l'accent a été mis sur l'importance qu'a réellement le secteur privé comme agent favorisant ou inhibant le développement, on cherchera à intégrer parmi les acteurs de la Coopération Espagnole le secteur entrepreneurial ayant une expérience et une valeur ajoutée spécifique en modèles de production durables, d'amélioration de la chaîne de valeur et consommation responsable. A cette fin, on encouragera la responsabilité sociale des entreprises et la diminution de l'inégalité entre hommes et femmes.

**RD2: RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE À TRAVERS L'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX ALIMENTS, SERVICES DE SANTÉ ET EAU POTABLE ET ASSAINESSEMENT, AVEC UNE ATTENTION PARTICULIERE AUX GARÇONS, AUX FILLES ET AUX FEMMES.** Pour atteindre ce résultat de développement 2 du CAP, la CE contribuera à améliorer l'accès: i) à une alimentation saine et nutritive, ii) aux services de santé primaire de qualité et iii) aux services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène-WASH au niveau rural. De même, en situant le centre d'intérêt du développement sur les personnes, on visera à renforcer l'autonomisation de la population en situation de vulnérabilité, notamment les femmes,

et à optimiser ses capacités. Ce résultat est lié principalement aux ODD 2, 3 et 6 et de manière secondaire aux ODD 1 et 5.

**RD3. SOUTENIR L'EFFICACITÉ DES SERVICES DES INSTITUTIONS PUBLIQUES AYANT UNE APPROCHE TERRITORIALE.** Le résultat du développement 3 du CAP s'oriente vers l'amélioration des services publics ayant une approche territoriale, de sorte qu'ils répondent à des besoins réels de la population. Pour cela, la CE contribuera à travers ses actions à améliorer trois résultats intermédiaires: i) la capacité financière des institutions, ii) les capacités techniques et organisationnelles des institutions et iii) la participation de la société civile, spécialement les femmes, à la gouvernance locale. Ce résultat est lié à l'ODD 16 comme objectif principal et aux ODD 5, 10,11, 12 et 13 comme complémentaires.

Dans ce domaine, les acteurs de la Coopération Espagnole chercheront le lien cohérent entre les politiques nationales et la réalisation de résultats au niveau territorial et veilleront à l'inclusion des personnes handicapées. La CE contribuera à améliorer l'efficacité de l'administration et de ses institutions dans tous les secteurs de gouvernance en relation directe avec la paix et impliquant un accompagnement non seulement aux forces de défense et de sécurité, mais aussi aux instruments de lutte contre la discrimination et la violence de genre, à des mesures d'amélioration du climat des affaires et tout ce qui contribue à une amélioration de la gestion du secteur public au niveau national et local.

Pour l'exécution de cette stratégie, l'Agenda 2030 exige de continuer d'avancer dans la cohérence de politiques pour le développement durable et dans l'interrelation de toutes les facettes du développement. Cela interpelle tous les acteurs sociaux, économiques et politiques, par l'établissement d'un lien entre les engagements nationaux et internationaux. Dans ce sens, les acteurs de la Coopération Espagnole ont constitué un Groupe Stable de Coordination (GEC) du CAP qui constitue un espace interne de coordination et d'identification de synergies.

D'un point de vue financier, la moyenne de l'AOD brute de l'Espagne envers le Sénégal pour la période 2014-2018 a été de 12,5 millions d'euros par an de fonds de donation, volume que l'on prévoit de maintenir durant la période 2019-2023. De manière additionnelle, lors du Groupe Consultatif pour le financement de la deuxième phase du PSE, tenu à Paris en décembre 2018, l'Espagne a annoncé un engagement de 128 millions d'euros pour la période 2019-2023, incluant donation et crédits publics.

La même logique holistique de l'Agenda 2030 a été transférée à la réflexion sur les flux financiers qui ne sont pas considérés comme des AOD conformément aux critères du CAP, mais qui impactent les objectifs de développement du pays. Ce CAP considère pour

la première fois les critères AOTD (TOSSD<sup>1</sup> sigles en anglais) du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE et cherche à élargir la relation entre les nouveaux agendas de développement sur le plan régional (UE) et international (ODD) et les acteurs permettant d'affronter les menaces et défis globaux<sup>2</sup>. Le Sénégal représente pour la Coopération Espagnole un des 5 pays pilote où l'on vérifiera la viabilité de ce nouveau procédé de mesure, ce qui oblige à améliorer les mécanismes de levée d'information économique.

Pour terminer, il faut souligner que le présent CAP a été renforcé par un dialogue étroit et continu non seulement avec les ministères, institutions ou société civile des secteurs concernés, mais spécialement avec le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération comme institution de tutelle coordonnant la coopération internationale. Dans ce sens, le processus de suivi du CAP renforcera cet espace de dialogue pour la rédevabilité mutuelle. Chaque année, un rapport de suivi du CAP sera élaboré avec des réunions de directions, tous les deux ans, où l'on fera un compte rendu des résultats prioritaires.

À la fin de la dernière année du CAP (2023), ou au maximum durant le premier semestre de l'année suivante, une évaluation externe finale du CAP sera effectuée. Les résultats de l'évaluation serviront d'apports pour l'élaboration du CAP suivant.

---

<sup>1</sup> TOTAL OFFICIAL SUPPORT FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT/ Appui Officiel Total pour le Développement Durable

<sup>2</sup> Développent enablers and global challenges

## I. CONTEXTE PAYS ET AGENDA 2030

### I. ASPECTS GENERAUX

#### POPULATION

Population (2017)	<b>15.256.364 hab. (ANSD)</b>
Densité population (hab. par km2) (2017)	<b>80 hab. /Km2 (ANSD)</b>
PIB per capita (2016)	<b>\$958 (FMI)</b>
Coefficient GINI (2018)	<b>40,3 (PNUD)</b>
Espérance de vie (2016)	<b>66,80 (ANSD)</b>
Croissance de la population % (2017)	<b>2,81% (ANSD)</b>
IDH (Valeur numérique / n° ordre mondial) (2018)	<b>0,50/164 (PNUD)</b>
Taux de natalité (2016)	<b>37,6/1.000 (ANSD)</b>
Taux de fécondité (2016)	<b>4,77 Enfant/femme (ANSD)</b>

La population du Sénégal a été multipliée par trois entre 1976 et 2016 atteignant 15,4 millions. L'Agence Nationale de la Statistique du Sénégal (ANSD) a prévu pour 2019 une population de 16.2 millions<sup>3</sup> et prévoit, pour 2025, 20.4 millions<sup>4</sup>. La BM estime que la population sera doublée en 2050. Selon le dernier Rapport sur la Situation Économique et Sociale (SES)<sup>5</sup>, basé sur le dernier Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage 2013 (RGPHE)<sup>6</sup>, sur la période 2003 à 2013, sa croissance annuelle a été de 2,5%, semblable à celle de des décennies passées, puisque après la baisse de la natalité, celle de la mortalité a suivi.

La structure de la population sénégalaise est caractérisée par sa jeunesse, avec 42% de la population âgée de moins de 15 ans, l'âge moyen étant de 18 ans et la moyenne de 19 ans. La population âgée de plus de 60 ans ne représente que 6% et l'espérance de vie est de 64,8 ans. Les taux d'urbanisation sont faibles, bien qu'ayant doublé depuis l'indépendance en passant de 25% à 50%, la région de Dakar atteignant 92%, suivie des villes de Thiès et Mbour.

En outre, près de 95% des sénégalais sont musulmans et une grande majorité d'entre eux appartient à une confrérie. Les chefs religieux et les confréries ont une influence dans les sphères politique, économique et sociale du Sénégal.

<sup>3</sup> <http://www.ansd.sn/index.php>

<sup>4</sup> <http://www.ansd.sn/ressources/publications/indicateurs/Projections-demographiques-2013-2025+.htm>

<sup>5</sup> [http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES-2015\\_def-fev2018.pdf](http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES-2015_def-fev2018.pdf)

<sup>6</sup> [http://www.ansd.sn/ressources/publications/Rapport%20analyse\\_ATLAS-RGPHAE\\_13\\_Mars\\_2017\\_VF\\_last.pdf](http://www.ansd.sn/ressources/publications/Rapport%20analyse_ATLAS-RGPHAE_13_Mars_2017_VF_last.pdf)

## MIGRATIONS

Les tendances migratoires en Afrique de l'Ouest présentent des réalités et des tendances communes aux différents pays de la CEDEAO, aussi bien en ce qui concerne l'émigration que l'immigration<sup>7</sup>. La majorité des migrants de l'Afrique de l'Ouest se déplace et s'établit dans les pays de la sous-région. En réalité, sur les 7,5 millions de migrants résidant dans la sous-région, 86% sont originaires de la CEDEAO ; et sur ce chiffre, 70% restent finalement en Afrique. Seulement 15% de ceux qui émigrent hors du continent africain le font vers l'Europe.

La population de l'Afrique de l'Ouest a été multipliée par quatre dans les 50 dernières années. Cette augmentation induit sa population à la mobilité, d'abord de la zone rurale à la zone urbaine, et de là aux capitales et plus tard aux pays frontaliers et autres régions ou continents. Les améliorations des différents réseaux et moyens de transport, ainsi que dans les communications avec l'explosion du téléphone mobile, expliquent l'augmentation des mouvements et l'accélération dans la diffusion d'informations impactant la vie des migrants et leurs familles. Après les phénomènes migratoires, il y a aussi bien la menace sur les vies à cause des conflits armés que la perte d'opportunités économiques associées à la dégradation environnementale et les effets du changement climatique.

Le Gouvernement du Sénégal, sur la ligne de la politique commune migratoire de la CEDEAO et l'UA<sup>8</sup>, essaie de donner une réponse à la dimension et l'envergure de ce phénomène global en cherchant des solutions durables et permettant d'équilibrer les territoires. Parmi ces mesures, adoptées par la CEDEAO<sup>9</sup>, il y a la libre circulation des citoyens, l'obligation d'obtention de visas pour citoyens des états membres. Dans ce sens, le Gouvernement du Sénégal, conscient de la réalité migratoire, établit comme lignes de travail pour lutter contre l'émigration irrégulière la nécessité d'offrir de l'emploi et de revitaliser l'économie dans les zones les plus défavorisées, de moderniser les postes frontaliers et combattre le réseau de trafiquants.

Selon des estimations, il y a entre 2,5 et 3 millions d'émigrés sénégalais dans le monde. L'Europe accapare une bonne partie, surtout la France, l'Italie et l'Espagne. Les envois d'argent ont connu une augmentation exponentielle. Le volume de ces transferts d'argent est passé de 305 M de dollars USA en 2001 à 2691 en 2018. Par rapport au PIB du Sénégal les envois d'argent ont fait plus que se multiplier entre 2001 et 2018 (6% et 13,6%<sup>10</sup>). La majorité provient de l'Europe, 65% du total, de l'Afrique 30%, et dans une moindre mesure de l'Amérique, avec 4,68%. La France est le principal pays émetteur, 647 M de dollars en 2017. Elle est suivie par l'Italie, avec 425, et l'Espagne, avec 302. Ces

<sup>7</sup> [http://base.afrique-gouvernance.net/docs/rapport\\_-\\_conference\\_internationale\\_migrations\\_gouvernance\\_democratie\\_24-25-26\\_octobre\\_2016.pdf](http://base.afrique-gouvernance.net/docs/rapport_-_conference_internationale_migrations_gouvernance_democratie_24-25-26_octobre_2016.pdf)

<sup>8</sup> En mars 2018, l'Union Africaine a adopté un protocole sur la libre circulation dans le continent, signé et mis en œuvre par tous les états membres.

<sup>9</sup> « Protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement » (1979) y « Approche commune de la CEDEAO sur la migration (2006) ».

<sup>10</sup> Utilizando nuevos datos PIB con base en 2014.

estimations, selon la Banque Mondiale, sont jugées basses, puisqu'elles recueillent seulement les montants du circuit financier international. D'autres sources calculent qu'elles pourraient être supérieures de 50% ; presque 20% du PIB.

Les partis politiques, syndicats, confréries, médias et autres acteurs sociaux ont été très sensibilisés sur ce problème et sont favorables à l'émigration et à la garantie des droits de la diaspora dans les pays de destinations.

Les changements dans la structure de production du pays, avec la réduction de l'emploi agricole, et l'insuffisance à moyen terme des nouveaux emplois créés pour absorber la jeune et peu formée population sénégalaise, favoriseront les migrations internes vers les villes et la pression pour l'émigration internationale.

Le Gouvernement avec sa politique de développement du pays et la nouvelle politique migratoire interne essaie de profiter du dividende population. Mais les limites du Gouvernement, à cause du manque de réformes plus approfondies pouvant mobiliser les ressources inutilisées et les avantages notés dans l'arrivée de transferts d'argent, rendront difficile une baisse significative de la pression migratoire. Par conséquent, il est raisonnable de penser que cela continuera de constituer un réel problème du Sénégal dans les prochaines années.

## ÉCONOMIE

Le pays a été caractérisé par une croissance économique faible, mais depuis l'année 2014, il cumule des croissances avec des taux supérieurs à 6%.

En 2018, le PIB a été de 23.387 M USD (un peu plus de 20.500 M euros) et la rente per capita de 1.480 euros. Le dernier rapport du PNUD 2018 le situe entre les pays à faible développement humain, à la 162<sup>ème</sup> place sur un total de 188 pays.

Le Sénégal traverse actuellement une excellente conjoncture économique qu'il doit mettre à profit sur le plan structural pour devenir réellement un pays émergent. Le Plan Sénégal Emergent (PSE) a été un succès grâce à sa bonne conception et au soutien très fort des institutions financières internationales et aux autres partenaires bilatéraux pour le mettre en pratique. Les secteurs prioritaires du plan comprennent l'agriculture et l'agro-industrie; les infrastructures et la construction; l'énergie, le pétrole, le gaz et les mines ; l'industrie, l'économie numérique ; le tourisme ; et les finances. Parallèlement à ces plans de développement, les réformes micro-économiques (climat des affaires, secteurs inefficaces) permettant de stimuler l'IED et de rendre durable la croissance et crédible la réalisation du plan, devront continuer. Pour cela, notamment la BM et le FMI, sont en étroite collaboration avec le gouvernement pour obtenir des améliorations.

En accord avec le rapport de revue de la première phase du PSE, les contraintes majeures de la transformation structurelle de l'économie sénégalaise sont : (i) la taille du secteur informel ; (ii) le fonctionnement du marché du travail ; (iii) les problèmes liés à la bonne gouvernance (iv) ; l'égalité et l'équité de genre, (vi) la faiblesse du capital humain (le

niveau d'éducation, l'état de santé de la population active, la qualification et les compétences des ressources humaines).

Selon des données de l'ANSD, dans son dernier rapport sur la situation économique<sup>11</sup>, 18,5% de la population active sont au chômage (dont 80% cherchent leur premier emploi). Les femmes et les jeunes âgés de 15 à 34 ans représentent respectivement 63% et 62% du total. Ces deux catégories de la population sont les plus présentes dans l'économie informelle et souffrent de moins de couverture de protection sociale.

En termes d'emploi, certaines sources estiment que 90% de l'emploi sont offerts dans le secteur informel, et plus d'un tiers est offert sans contrat (données recueillies par le rapport économique et commercial 2015 de l'UE). Cette réalité du travail implique des rémunérations faibles et peu de protection sociale, ne concernant qu'une partie des travailleurs du secteur formel.

On peut en déduire que le marché du travail formel au Sénégal est très réduit, et qu'il y a un dysfonctionnement entre l'offre et la demande d'emploi, le nombre de personnes accédant au marché du travail par an faisant le double des postes créés<sup>12</sup>, que la formation des travailleurs au Sénégal et leurs capacités professionnelles sont faibles, que la majorité des emplois, presque informels, se trouve dans le secteur agricole traditionnel ou celui des services à faible valeur ajoutée, et ayant un niveau élevé de chômage surtout parmi les jeunes et les femmes. En résumé, la création d'emploi, de qualité et selon les paramètres de Travail décent (ODD 8), continuera d'être dans les prochaines années un des défis essentiels du Sénégal et le gap énorme entre l'offre et la demande pourra générer des pressions migratoires extérieures.

A moyen terme, les récentes découvertes de gaz et de pétrole, qui pourraient être en exploitation en 2022-2023, constituent un élément sans précédents pour impulser le développement structurel du pays. Les dernières découvertes ont conduit à la redéfinition de la structure de régulation et de celle institutionnelle d'exploitation des ressources naturelles, sur laquelle un travail est en train d'être effectué présentement.

## **ETAT DE DROIT ET BONNE GOUVERNANCE**

Le Sénégal est l'un des pays les plus stables d'Afrique. Les élections présidentielles pacifiques ont permis trois transitions de pouvoir depuis l'indépendance en 1960. Les dernières élections présidentielles de février 2019 ont donné comme résultat la réélection du Président Macky Sall pour une période de 5 ans.

Le Sénégal est un terrain favorable à la formation de société civile grâce à sa stabilité politique et institutionnelle et aux textes fondamentaux garantissant la liberté et la protection des citoyens. Les organisations de la société civile et les mouvements citoyens voient leur influence grandir et leur rôle se renforcer dans les orientations politiques

<sup>11</sup> [http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES-2015\\_def-fev2018.pdf](http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES-2015_def-fev2018.pdf)

<sup>12</sup> [http://www.onusenegal.org/IMG/pdf/emploi\\_jeunes\\_senegal.pdf](http://www.onusenegal.org/IMG/pdf/emploi_jeunes_senegal.pdf)



nationales. Elles jouent un rôle fondamental dans l'exécution de projets de développement, la surveillance démocratique et la défense dans la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques.

Le secteur judiciaire souffre d'une réforme en profondeur rapprochant la justice des citoyens et promouvant diligence des processus judiciaires ; la perception de la corruption dans le pays est élevée et elle est due dans une grande mesure au manque d'efficacité dans la persécution de ce type de délits.

Le dialogue social tripartite existe (Etat, Employeurs et Syndicats) et des progrès sont observés dans beaucoup de secteurs, malgré cela, il faut avancer dans la recherche de l'élément constitutif du travail décent. Sur cet aspect repose une bonne partie des avancées en ce qui concerne l'emploi, la démocratie, la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des opportunités et conditions de vie de la population sénégalaise.

Depuis une dizaine d'années, le processus de décentralisation a mené sur le plan administratif à la communalisation intégrale achevée en 2013. Cette communalisation a été concrétisée par la suppression de la Région comme collectivité locale et la création du Département en Collectivité locale. Le pays est divisé en 14 régions administratives regroupant 45 départements et 560 communes.

Le crime organisé et la radicalisation religieuse constituent tous deux des risques pour la stabilité démocratique et institutionnelle. La position géostratégique du pays et la porosité frontalière facilitent les trafics de capitaux illicites, drogues ou armes et la population la plus jeune est sujette à l'influence djihadiste notamment dans des contextes de chômage et de sous-emploi.

Par ailleurs Transparency Internationale, dans son rapport de 2018, classe le Sénégal dans la "zone orange" (à la 67<sup>ème</sup> place sur 180), occupant les meilleurs rangs en Afrique Subsaharienne<sup>13</sup>.

---

<sup>13</sup> <https://www.transparency.org/country/SEN> ( 20/02/2016)

## II. CONTEXTE DE L'AGENDA 2030

### PAUVRETÉ ET EXCLUSION

En ce qui concerne la situation sociale, la pauvreté semble avoir reculé, bien que les résultats de l'enquête du Suivi de la Pauvreté au Sénégal ESPS II (2011, publiée en mai 2013), donnait encore un taux de pauvreté de 47%. Dans la même enquête, le taux d'extrême pauvreté était de 38 % et reste concentré dans les zones rurales avec des disparités régionales importantes.

Selon la Banque Mondiale, la croissance des dernières années a permis une réduction entre 4 et 7% de ce chiffre. Il faut souligner que le Sénégal compte sur un système de protection sociale qui est l'un des meilleurs d'Afrique et protège au moins 30% des foyers pauvres et que la malnutrition ne représente que 17% de la population, ce qui constitue le taux le plus faible d'Afrique Subsaharienne. En ce qui concerne la santé, le système sanitaire est cher et bien que des efforts ont été consentis depuis 2013 pour l'étendre aux travailleurs de l'économie informelle, la majorité n'est pas encore couverte.

### DEVELOPPEMENT RURAL

L'agriculture sénégalaise, au sens large, représentant environ 20% du PIB et employant 60 % de la population active, revêt une importance capitale pour les perspectives de développement du Sénégal. L'agriculture est essentiellement de type familial avec 95% d'agriculteurs et seulement 5% de gros producteurs disposant de superficies plus importantes et des moyens de plus en plus modernes<sup>14</sup>.

De manière globale, l'agriculture sénégalaise est dans un processus de transformation accélérée grâce aux investissements conséquents et consentis et dont le niveau actuel (11,3%) dépasse l'objectif de 10% fixé dans la déclaration de Malabo de l'Union africaine. L'année 2017 a été marquée par des résultats satisfaisants dans le sous-secteur de l'élevage, avec une hausse des productions et des avancées dans la mise en œuvre des réformes.

Les actions prioritaires doivent porter sur le dialogue politique et le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation des réformes clés indispensables à l'atteinte des objectifs fixés par le PRACAS 2 et la deuxième phase du PSE. Les principales réformes devant être abordées pour atteindre ces objectifs sont les suivantes :

- la réforme foncière,
- les subventions agricoles,
- la réorganisation du Ministère et l'amélioration des statistiques agricoles.

Au Sénégal, le rendement de l'agriculture dépend non seulement des précipitations et des conditions des sols, mais aussi des techniques agricoles, qui ont des impacts

<sup>14</sup> Source Forum Politique de haut niveau MEFP, juin 2018

importants négatifs et ont conduit à un appauvrissement des sols et à une perte de capacité productive. D'importants changements dommageables ont été observés dans le potentiel agro dynamique et végétal du pays, associé à la dynamique démographique, aux pratiques culturales, systèmes d'élevage, à la courbe des précipitations, la sécheresse et la perte de couverture végétale, sans compter l'utilisation de pesticides et de fertilisants à haute teneur de contamination.

## **SECURITÉ ALIMENTAIRE**

Les orientations en matière de sécurité alimentaire et de nutrition ont été définies dans la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience (SNSAR 2015-2035) et dans le document de Politique Nationale de Développement de la Nutrition (PNDN 2015-2025)<sup>15</sup>.

L'accès des populations à l'information relative à la situation d'approvisionnement des marchés locaux est pris en charge à travers le Système d'Alerte Précoce (SAP).

Le Programme National d'Appui à la Sécurité alimentaire et à la Résilience (PNASAR) pour la période 2018-2022 rend opérationnelle la stratégie nationale, à l'horizon 2035. Ses principaux objectifs sont (I) l'amélioration et la disponibilité d'aliments diversifiés et nutritifs; (II) le renforcement de l'accès physique et économique de la population vulnérable à une alimentation diversifiée, saine et nutritionnelle; (III) la création des nouveaux « Territoires résilients » comme espaces de lancement de la lutte contre l'insécurité alimentaire ; (IV) le renforcement institutionnel et (V) l'amélioration du dispositif de prévention et de gestion de crises alimentaires.

En ce qui concerne la Nutrition, le Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition (2017-2021) vise à atteindre une série d'objectifs à l'horizon 2025 à partir de quatre piliers de base faisant partie des compétences de divers ministères du pays: la réduction de la dénutrition chronique et du retard de croissance, l'amélioration des conditions des femmes pour faire face à l'allaitement et la lutte contre l'obésité dans les groupes concernés. Pour cela, l'engagement politique et budgétaire de l'ensemble du gouvernement est essentiel pour atteindre ces objectifs.

## **ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Par rapport à l'environnement, le principal défi est la faible résilience des communautés et les écosystèmes. Cela est dû aux effets du changement climatique, aux standards de production et de consommation non durables et à l'éducation environnementale insuffisante. En réalité, 60% de la population sénégalaise dépendent de secteurs liés aux ressources naturelles, dans les zones rurales dans le secteur de l'agriculture et de la

---

<sup>15</sup> Compte tenu de leur caractère multisectoriel et interministériel, les politiques de Sécurité Alimentaire et de Nutrition sont pilotées par des agences dépendantes de la Primature. Le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA) et la Cellule de lutte contre la Malnutrition (CLM) ont la mission de diriger et de faire respecter les stratégies sectorielles dans ces domaines. Les politiques de Protection Sociale sont aussi encadrées par la Délégation Générale de la Protection Sociale et la Solidarité Nationale (DGPSSN), qui dépend directement de la Primature.

silviculture et en zones urbaines et périurbaines dans le secteur de la pêche et du tourisme. Ces différents facteurs de vulnérabilité génèrent des problèmes socioéconomiques : la fourniture d'eau potable affectée par la salinisation et l'acidification des eaux souterraines ; la destruction d'habitats due à l'érosion côtière ; la diminution des rendements agricoles ; les problèmes de santé ; et la migration. Ils impacteront aussi de manière significative la trajectoire de développement économique du Sénégal et les efforts de réduction de la pauvreté.

Les objectifs et priorités du Sénégal en matière de lutte contre le changement climatique figurent dans sa Contribution Nationale Etablie à L'Accord de Paris<sup>16</sup>. Dans cette même Contribution, en matière d'adaptation aux impacts du changement climatique, sont considérés comme priorité entre autres secteurs socioéconomiques et systèmes naturels, la gestion des ressources hydriques, la biodiversité, la gestion des sols et terres agricoles, le tourisme, l'agriculture et la pêche, et la santé. Par rapport aux priorités relatives aux politiques de réduction d'émission de gaz à effets de serre, sont mis en exergue le secteur de l'énergie, l'agriculture et les sols, l'industrie et la gestion des déchets.

## **EAU, ASSAINESSEMENT ET GESTION DES DECHETS**

En application de la recommandation du sommet de Johannesburg sur le développement durable, le Sénégal s'est en effet doté en 2007 d'un Plan d'Actions pour la Gestion intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) et participe au Programme-GIRE (PGIRE) transfrontalier dans le cadre de l'OMVS qui en est à son second volet de mise en œuvre.

Pour ce qui est de l'assainissement en milieu rural, le taux d'accès des populations rurales à des installations sanitaires améliorées se situe à 42,3% en 2017 contre 38,7% en 2016, grâce aux efforts consentis dans la construction des latrines et des édicules publics

L'objectif de la nouvelle stratégie d'assainissement rural (NSA) est le transfert de la responsabilité de la réalisation des ouvrages d'assainissement vers les collectivités locales et les ménages, l'Etat se cantonnant dans son rôle d'accompagnement et d'encadrement du processus.

En ce qui concerne la gestion des déchets solides urbains, le pays souffre d'un déficit chronique d'accès à ces services. Parmi d'autres services communaux, la gestion des déchets solides urbains (RSU) est spécialement complexe, les villes du Sénégal font face à de grands défis à chaque étape de la chaîne de valeur de RSU. Les défis en infrastructure aux plans économique, politique, technique, social, organisationnel, de gestion, des règlements et des textes législatifs deviennent graves à cause de l'urbanisation rapide et la rareté des ressources financières. En plus, le manque de clarté institutionnelle entre les compétences des ministères et gouvernements locaux, exacerbé par des interférences politiques, contribue à l'inefficience du secteur.

<sup>16</sup> <https://www4.unfccc.int/sites/submissions/INDC/Published%20Documents/Senegal/1/CPDN%20-%20S%C3%A9n%C3%A9gal.pdf>

Dans ce contexte, l'intérêt politique qui existe pour l'économie circulaire et l'économie verte et les investissements sur la base de critères environnementaux et climatiques, présente de bonnes perspectives.

## **EQUITE DE GENRE**

La Stratégie nationale pour l'Égalité et l'Équité (2016-2026) Genre offre une analyse très détaillée du contexte et des inégalités dans tous les secteurs.

Le Sénégal dispose d'un premier Plan d'Action Nationale pour l'Eradication de la Violence de Genre et la Promotion des Droits de l'Homme (PAN/VBG/DH) (2017-2021) et de plans d'actions régionaux. Cependant, des aspects socioculturels font que les populations conservent des pratiques contraires aux engagements internationaux assumés par le Sénégal, comme le mariage d'enfant et la mutilation génitale féminine.

Malgré le fait que la loi sur la parité pour les charges électives a permis d'augmenter significativement le nombre de femmes présentes dans les collectivités locales, avec 47,2 % après les élections de juin 2014, face au 15,9% de l'année 2009, celles-ci n'accèdent pas aux postes de prises de décisions. Les femmes ne représentent que 2% des maires. Le taux d'emploi est de 55,2% pour les hommes en face de 34,6% pour les femmes<sup>10</sup>. Le secteur informel non agricole est clairement dominé par les hommes avec un taux de 79,9% d'entrepreneurs devant un taux de 20% pour les femmes. Ce secteur représente 48% de la population active (ESPSII).

Dans le secteur de l'agriculture, les femmes sont chargées des productions destinées à la consommation familiale (principalement l'horticulture) ne générant pas de ressources et avec des superficies moyennes ne dépassant pas 0,4h (face au 1,3 ha pour les hommes) et contrôlent seulement 6,4% de la superficie cultivée<sup>12</sup>. Les femmes jouent, à travers leur rôle et leur activité économique, une fonction fondamentale dans la garantie de la sécurité alimentaire.

### III. PLAN SENEGAL EMERGENT (PSE)

Une partie de la croissance, dans les dernières années, peut être attribuée aux politiques de développement du Sénégal, recueillies dans le Plan Sénégal Emergent, et à la confiance créée dans le dialogue des principaux acteurs, y compris les partenaires techniques et financiers. D'ailleurs, au mois de décembre 2018, une réunion du groupe consultatif s'est tenue à Paris, au cours de laquelle une promesse de financement pour un second Plan d'Actions Prioritaires (PAP2) 2019-2023 a été faite, constituant ainsi une avancée dans la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent, qui y est résumé. Le Sénégal a obtenu de nouveaux engagements pour un montant d'environ 14 milliards de dollars USD, plus de 7700 milliards de francs CFA. Ainsi, ces résultats obtenus traduisent la confiance accordée au Sénégal par la communauté internationale qui a salué la pertinence des choix de politiques socio-économiques.

Le PAP2 du PSE conserve la même structure que la première phase PSE: (i) Transformation structurelle de l'économie et croissance; (ii) Capital humain, protection sociale et développement durable; et, (iii) Gouvernabilité, institutions, paix et sécurité.

Les défis principaux auxquels on fera face dans la période 2019-2023 seront les suivants:

- Persévérer dans la stabilité macroéconomique.
- Accélérer l'amélioration de l'environnement d'affaires avec une plus grande présence du secteur privé.
- Renforcer les politiques en faveur de l'emploi et le renforcement du système éducatif.
- Réaliser la numérisation des processus pour moderniser l'Administration Publique.

## CONTEXTE DE LA COOPÉRATION ESPAGNOLE

---

### I. STRATEGIE CONJOINTE EUROPÉENNE POUR LE SENEGAL 2018-2023

Depuis Décembre 2018, il existe un document consensuel, aligné sur les stratégies de Coopération et Développement des acteurs, sur la Stratégie Globale de Politique Extérieure et de Sécurité de l'UE, sur le Plan Sénégal Emergent et intégrant l'agenda des ODD. Ce document permet de remplacer les programmes bilatéraux des Etats membres disposés à le faire, ou sert de référence pour l'alignement de ceux qui ne vont pas procéder à la substitution.

La position espagnole, exposée dans le V Plan Directeur de la Coopération Espagnole (2017-2020), a été de maintenir l'exercice bilatéral de programmation (CAP), même si c'est en essayant de respecter ce qui a été convenu dans le PCE.

Les trois objectifs stratégiques de la stratégie sont articulés tout autour des thématiques:

OE1: Développement rural et gestion des ressources naturelles; énergie et transport; emploi, appui au secteur privé et formation professionnelle.

OE2: Accès à l'eau et à l'assainissement; qualité de l'éducation, enseignement supérieur et recherche; renforcement du système de santé et protection sociale.

OE3: Gouvernance économique, gestion des finances publiques et lutte contre la corruption; gestion de la migration; gouvernance démocratique et sécurité.

La Coopération Espagnole a participé activement au processus d'élaboration de la programmation conjointe en 2016 et a fait partie, à côté de l'Italie, du Groupe de travail qui a réalisé en 2018 la revue de la méthodologie de la programmation conjointe avec la Délégation de l'UE. Dans le Document, l'Espagne dresse à titre indicatif une contribution budgétaire de 109,3 millions d'euros pour une période de 4 ans, en concentrant son activité sur: 1) le développement rural et la gestion des ressources naturelles 2), la Gouvernance économique et la Gestion des Finances publiques et 3) la Gouvernance démocratique et la sécurité.

Dans l'objectif stratégique 1, l'Espagne contribuera avec 46% de son apport total à la stratégie, à l'atteinte des résultats suivants:

- 1.1 Les populations rurales et urbaines ont une sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- 1.2 Obtention par les producteurs d'aliments d'un revenu adéquat pour leur travail et augmentation de l'attractivité du secteur.

2.1 Préservation ou restauration de la qualité des terres et exploitation des opportunités d'atténuation et d'adaptation face aux changements climatiques.

7.2 Disponibilité de mécanismes financiers pour faciliter la migration des entreprises du secteur informel au secteur formel, en particulier pour les entreprises de «femmes» grâce à des soutiens techniques et économiques.

L'objectif stratégique 2, disposerait d'un appui moins significatif de l'Espagne et se concentre sur la garantie de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

L'objectif spécifique 3, axé sur les ODD 5 et 16, regrouperait le plus grand appui de la CE atteignant 47,5% du total de sa contribution à la stratégie conjointe. Sont au nombre de sept les résultats ayant reçu un appui grâce à des interventions s'inscrivant fondamentalement dans l'augmentation des capacités nationales pour réduire la migration irrégulière et la criminalité associée, les moyens pour doter de personnalité juridique les femmes et enfants grâce à des inscriptions et à l'appui aux processus de participation communautaire et la mise en place de plans locaux de développement.



## II. ANALYSE DES INTERVENTIONS DE LA CE

Dans cette rubrique, sont présentées les données reflétant la vision actuelle intégrale des interventions de la Coopération Espagnole qui, au début de l'année 2019, sont mises en branle ou engagées au Sénégal. L'objectif de cette section est de dessiner la carte des interventions déjà existantes et d'examiner les ressources engagées pour prendre conscience de la situation de départ.

Pour cela, un tableau a été élaboré indiquant la corrélation avec les ODD, les lignes d'action du Plan Directeur actuel, le PND du pays partenaire. Cet exercice permettra d'aborder de manière adéquate l'exercice de réflexion sur l'avantage comparatif de la CE dans le pays.

Les ONGDs espagnoles travaillant au Sénégal apportent le complément d'information contenue dans le tableau suivant avec une autre incluant leurs priorités pour la période 2019-2024 et comprenant des données relatives à des actions abordées avec des fonds propres. De manière générale, il existe une coïncidence dans les lignes d'action prioritaires recueillies dans la Stratégie Conjointe de l'UE (Développement Rural, Gouvernance et Société Civile) même si elles se caractérisent en plus par le maintien d'une importante activité dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Le tableau suivant présente un résumé des interventions engagées au mois de Février 2019.

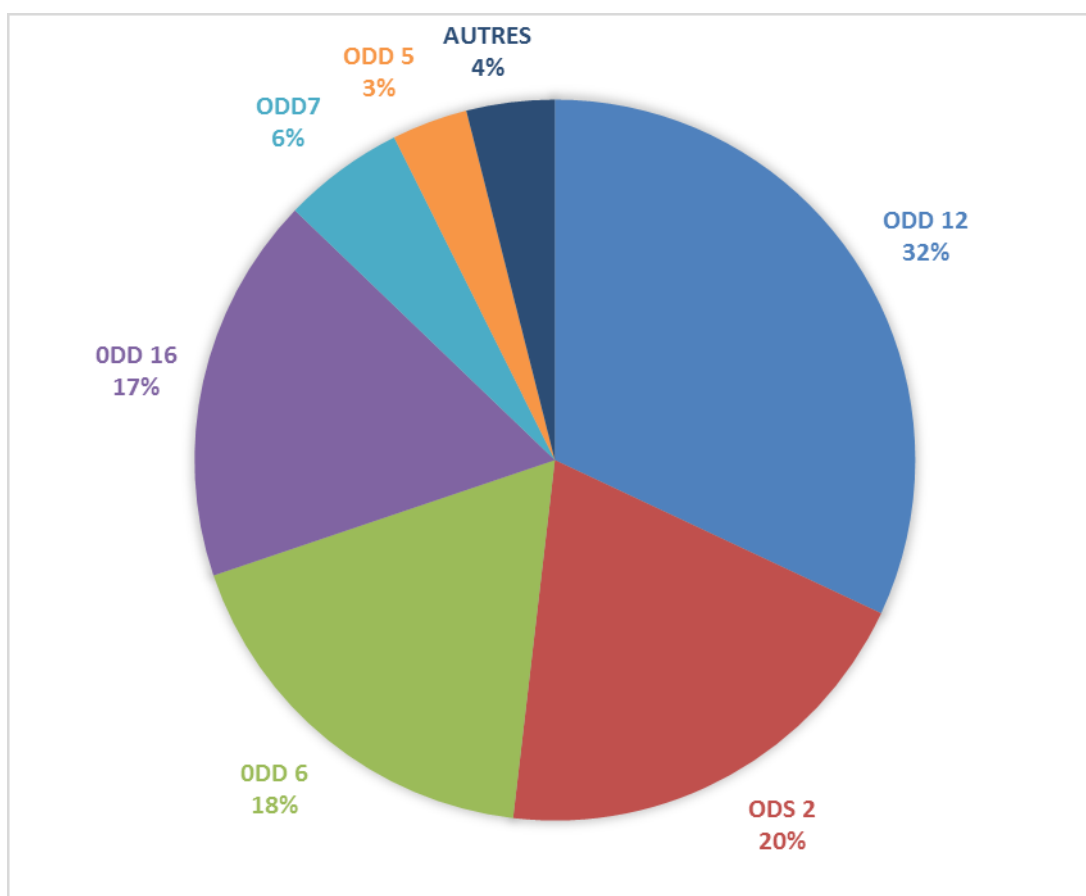
CADRE D'ASSOCIATION PAYS ESPAGNE-SENEGAL 2019-2023

	ODD 2	ODD 3	ODD 4	ODD 5	ODD 6	ODD 7	ODD 8	ODD 9	ODD 10	ODD 12	ODD 16
<b>Objectifs ODD</b>	2.2. 2.3.	3.8	4.1 4.4	5.5	6.1 6.2 6.5	7.2	8.5	9.3	10.7	12.5	16.1 16.3 16.6
<b>N° Interventions</b>	74	15	9	32	13	7	9	1	1	1	24 <sup>17</sup>
<b>Acteurs CE</b>	AECID, AACID, Ministère de l'Economie, Entreprise Coopération Valencienne, AVCD	AACID	AECID	AVCD, AECID, Coop. Valencia, ACCD	AECID, Ministère de l'Economie et Entreprise	Ministère de l'Economie et Entreprise	AECID, Ministère du Travail	Ministère de l'Economie et Entreprise	AECID	AECID	AECID, Ministère de l'Intérieur, AVCD, FIIAPP
<b>Instruments</b>	Coop. Remboursable, Programme Annulation de la dette, <sup>18</sup> Convention, Projet Bilatéral et ONGD	Projet ONGD	Projet Bilatéral et ONGD	Projet ONGD	Coop. Remboursable, Programme d'Annulation de la Dette, Convention, Projet Bilatéral et ONGD	Programme d'Annulation de la Dette, Projet Bilatéral, APPD	Projet Bilatéral et ONGD	Programme de Reconversion de la Dette	Projet Bilatéral	Coop. Remboursable	Appui Budgétaire, Projet Bilatéral et ONGD, Multilatéral.
<b>Partenaires sociaux</b>	MAER ANIDA SODAGRI FIDA SAED Manos Unidas CLM	Solidaridad Internacional, Médicos del Mundo	ANPEJ, UNICEF COMITÉ ESPAÑOL	Solidaridad Internacional, FADEC Fondation MUSOL, Psicólogos sin Fronteras, Croix-Rouge Espagnole (CRE)	MAER-SODAGRI-Banque Mondiale, ONAS, OFOR, ONGAWA,	SENELEC OLAC ASER	CEPAIM	AGERROUTE	Observatoire National de la Parité	MGTDAT - Banque Mondiale	Ministère de l'Intérieur et Ministère de Forces Armées MGTDAT Unicef
<b>% Montant</b>	20	1	1	3	18	5	1	0	1	32	17

<sup>17</sup> Selon les critères CAD-OCDE afin de répertorier une autre AOD, 6 nouvelles interventions pourraient être incorporées à l'ODD 16. Voir la référence à une autre AOD dans la seconde partie du document, sur les décisions et les stratégies.

<sup>18</sup> Les fonds du Programme de Conversion de la dette entre les deux pays sont des ressources du Sénégal

On a obtenu du tableau antérieur le graphique suivant avec le volume par ODD du Budget engagé en Juin 2019:



Graphique : Répartition par pourcentage du budget engagé par ODD

Concernant la répartition et l'alignement sur ODD, 4 ODD totalisent 85% du budget engagé:

- ODD 12 – PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES: avec une importante intervention de 43 millions d'euros axée sur la Ligne d'Action de la CE: "Appui à la gestion intégrale des déchets"
- ODD 6 – EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT: le budget qui appuie cet ODD est de presque 33 millions d'euros, avec des interventions importantes sur les Lignes d'Action de la CE:
  - "Elargissement de la couverture du service d'eau potable",
  - "Promotion du développement des infrastructures d'accès aux services de l'assainissement".
- ODD 2 – FAIM ZERO: avec plus de 27 millions d'euros d'instruments déployés chez plusieurs acteurs, et avec la participation de divers acteurs de la CE. Elle est axée sur les Lignes d'Actions de la CE:

- “Promouvoir des interventions permettant les personnes en risque d’insécurité alimentaire d’avoir un accès physique local à des aliments nutritifs.”.
- Promouvoir la production d’aliments au niveau des foyers et communautés pour leur autoconsommation de manière durable.
- Soutenir les producteurs ruraux afin d’augmenter de manière durable la production et la productivité de leurs exploitations agraires.
- ODD 16 – PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS SOLIDES: avec un budget engagé de près de 27 millions d’euros, et une intervention importante axée sur la ligne “Lutte contre la traite des êtres humains” de 15 millions d’euros

Les ressources enregistrées et engagées avant la date de démarrage de ce CAP sont de l’ordre de 153,8 millions d’euros apportés à plus de 85% par 3 institutions espagnoles: l’AECID, le Ministère de l’Economie et le Ministère de l’Intérieur. Parmi la coopération pilotée par les CC.AA, se distinguent par le volume de leurs ressources : l’Andalousie, le Pays Basque et la Communauté Valencienne.

### III. ANALYSE DES RISQUES

Les risques identifiés et pouvant impacter de manière générale les interventions de la Coopération Espagnole au Sénégal, ils sont liés à des phénomènes naturels récurrents dans le Sahel comme la sécheresse, les incendies et l'exploitation abusive des ressources hydriques pour cause de manque d'études et de programme à moyen et long terme.

Par rapport aux risques sociopolitiques, ceux liés à l'augmentation des conflits sociaux sont identifiés et sont dus à la gestion non durable et à la surexploitation des ressources naturelles (pêche, agriculture, exploitation forestière). Il reste à analyser l'impact social de la prochaine exploitation de gaz et pétrole à partir de 2021.

Par rapport aux risques économiques, on note le surendettement et le retard de la mise en œuvre de réformes clé comme la réforme fiscale et qui pourrait avoir un impact négatif dans l'amélioration du climat des affaires.

Pour terminer, on peut aussi noter un grand nombre de risques liés à la gestion des projets : on peut citer le mouvement du personnel public, le manque d'implication des fonctionnaires publics et le manque de prévisibilité budgétaire pour la durabilité des projets une fois terminé l'appui des bailleurs.

### IV. SITUATION DES PRINCIPES D'EFFICACITÉ DE L'AIDE

#### Appropriation démocratique

La conduite effective des autorités sénégalaises des politiques et stratégies de développement et leur capacité de coordination des interventions inscrites dans leurs plans d'action varient selon les secteurs et la portée géographique (nationale ou locale) des initiatives.

Dans le secteur de la Décentralisation (qui englobe d'autres sujets spécifiques comme la gestion des déchets, ou l'Etat Civil) il est noté un plus grand dynamisme et une volonté de leadership de la part du Ministère des Collectivités Territoriales et de l'Aménagement du Territoire. En 2018, après la présentation de la Charte de Politique Sectorielle de la Décentralisation 2015-2020 et du Programme d'Opérationnalisation de l'Acte II de la Décentralisation 2017-2018 (PROACTSen) aux bailleurs, pour la première fois, des partenaires du secteur ont été invités à inclure leurs contributions dans le mémoire annuel. Le Ministère a présenté aussi aux bailleurs une base de données pour gérer l'information liée aux apports à la politique sectorielle, même si l'initiative et une autre plateforme de projets à caractère général mis en œuvre par le Ministère de l'Economie, Plan et Coopération.

Dans le secteur agricole, le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural persiste dans sa volonté de structurer le secteur. Cependant pour réaliser son objectif, la propre réforme structurelle du secteur est nécessaire.

Sénégal s'est déclaré volontaire en 2018 pour le premier rapport sur les avancées dans la réalisation des ODD et il existe un dispositif de coordination du Cadre Harmonisé de Suivi et d'Évaluation (CASE) directement présidé par le Président et qui a travaillé, avec le soutien du PNUD, sur l'atterrissage des ODD parmi les priorités établies dans le PSE. Le cadre institutionnel des ODD au Sénégal est soutenu par un Secrétariat Technique qui élabore tous les rapports de la RAC et d'autres thématiques comme les rapports sur les avancées dans la réalisation des ODD et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

### **Harmonisation des bailleurs**

L'ensemble des PTF intervenant au Sénégal, participe sur une base volontaire aux travaux du Groupe Système de Coordination des PTF qui est structuré à quatre (4) niveaux:

- le Comité exécutif (COMEX) ou Groupe des Ambassadeurs : il est composé des ambassadeurs, des chefs de missions diplomatiques et représentants résidents d'organisations multilatérales internationales. Actuellement le Comité est composé du Système de Nations Unies, de l'Espagne, des États Unis, de l'UE et de la Banque Mondiale.
- le Groupe Exécutif de Coopération ou G15 : le G15 est composé des chefs de coopération, représentants résidents, chefs et directeurs d'agences. Actuellement le Groupe est composé de l'Italie, l'Espagne, l'USAID, la France, le Luxembourg, le Japon, le Canada, la Corée, le PNUD, la FAO, l'UNICEF, l'OMS, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et l'Union Européenne.
- les Groupes de travail Thématiques (GT) ou sectoriels : au nombre de dix-sept (17), les GT ou groupes sectoriels représentent les cadres de concertation des PTF au niveau sectoriel. Les GT sont responsables du suivi des engagements et des politiques relevant de leur secteur.
- Le Groupe élargi des PTFs ou G50 : Le G50 devient une plateforme majeure de diffusion et d'échange d'informations et de bonnes pratiques pour l'ensemble des PTFs membres ou non de l'OCDE. Le G50 est aussi un mécanisme de consultation et d'orientation des nouveaux organes exécutifs que sont le COMEX et le G15.

En ce qui concerne **l'harmonisation**, l'AECID a signé un accord cadre pour le Cofinancement de projet avec la Banque Mondiale, ce qui facilitera la mise en place de PROMOGED (projet de gestion des déchets solides) et le PARIIS (Projet d'appui régional à l'initiative d'irrigation

du Sahel), cofinancés par la BM et l'AECID. De même, un accord cadre similaire est en train d'être négocié avec FIDA pour la mise en place du projet PADAER II (aménagement de 2.000 hectares pour la riziculture).

A aussi un rôle important le groupe thématique de genre, piloté actuellement par le Canada et ONUMUJERES et qui a rendu possible un accord de tous les bailleurs autour sur cinq priorités pour le dialogue politique avec le gouvernement. Dialogue dirigé par la direction de l'Egalité et de l'Equité de Genre du Ministère de la Femme, de la Famille du Genre et de la Protection de l'Enfant.

En ce qui concerne **la coordination des acteurs de la Coopération Espagnole**, sur la période 2014-2016, deux groupes de travail des acteurs de la Coopération Espagnole, pilotés par l'OTC, ont été créés. Le premier, en matière de développement rural, de sécurité alimentaire et de nutrition (GTDRSAN), a facilité la création de synergies et la gestion des connaissances entre les acteurs, grâce à des missions conjointes thématiques des ateliers sectoriels (nutrition et genre, commercialisation de produits agricoles, etc). Le second, en matière de gouvernance locale et décentralisation (GTGL), a permis de réactualiser les documents sectoriels entre les participants et a entraîné l'ouverture d'un espace pour avoir un consensus sur les approches d'intervention, en faisant la différence entre les rôles que les institutions doivent jouer dans l'exercice de leurs obligations et compétences face au rôle de participation et de contrôle que l'on souhaite qu'il soit assumé par la société civile. Il est prévu de reprendre ces groupes ou d'autres pouvant surgir de ce cadre d'association.

## DECISIONS ET STRATEGIE

---

### I. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Sénégal a fait sien le principe fondamental de l'Agenda 2030 "ne laisser derrière aucun sénégalais". Pour cette raison, il a incorporé les cibles des ODD de l'Agenda dans les politiques publiques à 77% en mettant un accent spécial sur les cibles de l'ODD1, ODD3, ODD4, ODD8, ODD10, ODD13, ODD16 et ODD17. Durant la deuxième phase du PSE 2019-2023 il poursuivra l'effort pour un alignement et une intégration complète du reste des cibles des ODD (23%) principalement dans les ODD11, ODD12, ODD14 et ODD15. Du total de 169 cibles des ODD, 104 sont totalement alignées, 21 partiellement alignées sur quelques lignes du PSE et 10 cibles ne le sont pas, mais leur intégration est prévue dans le PSE. Le Sénégal considère que 34 cibles ne concernent pas le pays et ne seront pas intégrées.

La CE accompagnera l'État du Sénégal dans son engagement à s'impliquer dans des politiques d'inclusion sociale, notamment des femmes, des enfants et des personnes ayant un handicap, en plus de politiques publiques de réduction des inégalités et de renforcement de la bonne gouvernance, de la démocratie, la paix et la sécurité. De même, elle réalisera des efforts pour intégrer le secteur entrepreneurial dans les domaines de travail où les entreprises espagnoles peuvent avoir de la valeur ajoutée.

### II. DIMENSIONS DE L'AGENDA 2030

**PERSONNES.** Des 15,4 millions d'habitants du Sénégal, approximativement 43% sont des jeunes de moins de 15 ans avec un taux de croissance de 2,7. La protection sociale et l'égalité genre constituent une priorité dans le PSE. Le Sénégal occupe la 124<sup>ème</sup> place par rapport au taux d'inégalité entre hommes et femmes sur un total de 158. Le pays dispose d'une large et adéquate panoplie de législation, mais peu appliquée. Le défi du Sénégal est de se doter de politiques publiques efficaces, soutenues par des données statistiques fiables, à même de protéger les groupes les plus vulnérables notamment les garçons/filles et les femmes et de freiner l'inégalité (indice GINI de 40,3). La disparité entre les zones urbaines et rurales et périurbaines se traduit par un manque de services sociaux de base (sécurité alimentaire et nutrition, santé, eau et assainissement et éducation).



La CE au Sénégal orientera ses efforts vers le renforcement de l'efficacité des institutions publiques par la recherche de la cohérence de ses actions au niveau central et la concrétisation des résultats au niveau territorial. Le pays a aussi comme point de mire en se focalisant sur le développement des personnes, elle fera des efforts dans le sens du renforcement de l'autonomisation de la population en situation de vulnérabilité, spécialement des femmes, et de la stimulation de leurs capacités de résilience. Elle veillera à l'inclusion de l'approche des droits humains dans toutes les actions qui se réaliseront et analysera une inclusion progressive des personnes ayant un handicap.

**PLANETE.** Le Sénégal est exposé à la dégradation de l'environnement. Le changement climatique combiné à une gestion forestière, agricole et pastorale inefficace, une déforestation importante (spécialement de bois), la dégradation de la terre et la perte de la biodiversité placent le pays dans une situation compliquée pour les prochaines années. Les effets entraînent, entre autres, une augmentation progressive de l'urbanisation des villes.

Les mesures d'atténuation sont présentes surtout dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie. L'innovation et le transfert de technologies vertes appliquées à l'efficacité et à l'efficience de la production sont d'un grand intérêt pour le pays, ils comptent sur une entité nationale reconnue par le Fonds d'Adaptation à travers le Centre de Suivi Ecologique (CSE) du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

La CE prévoit la participation du secteur de l'entrepreneuriat espagnol doté d'une large expérience et de valeur ajoutée dans des modèles de production durables, le renforcement de la chaîne de valeur et l'accès aux marchés. Le tout, à travers l'adoption de pratiques entrepreneuriales socialement responsables et destinées à diminuer l'inégalité entre les hommes et les femmes.

Par rapport à la promotion de moyens d'existence durables, les défis majeurs sont de freiner la croissance démographique, la lutte contre l'exploitation illicite de ressources forestières, le développement de filières de valorisation durable des ressources et le renforcement des droits d'accès plus égalitaires à la terre (spécialement pour les femmes).

**PROSPERITÉ.** Avec un PIB par habitant de 1.038 USD, un taux de croissance soutenu du PIB de presque 7% et un rôle important dans la sous-région, le Sénégal prévoit de devenir un pays émergent à partir de 2035. En termes d'intégration régionale, le pays est membre de l'UEMOA, de la CEDEAO et du CEN-SAD.

L'énergie occupe également une place importante dans la stratégie nationale de développement vers 2035, et elle englobe actuellement les potentialités de futures

exploitations des ressources pétrolières et gazières. Depuis 2016, le Sénégal a misé sur l'énergie mixte et un rapide développement des énergies renouvelables avec la mise en œuvre de centrales solaires. Cependant, le Sénégal prévoit des efforts pour pallier le déséquilibre de production et le coût au niveau de l'électrification urbaine (61%) et rurale (35%) entre régions. La CE, elle cherchera à travers ses divers instruments l'inclusion des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la migration vers des systèmes de production plus durables.

Pour ce qui est de la politique nationale d'urbanisme et d'habitat, le Sénégal a mis en œuvre le programme d'accélération de l'offre en habitat social, le programme de modernisation des villes et le programme d'urgence de la modernisation des axes et territoires frontaliers. Cependant, devant les défis comme ceux associés à un manque de planification territoriale, un niveau élevé de l'informel dans l'économie, une basse pression fiscale et une inégalité élevée, il devra orienter des ressources et des capacités pour développer des villes inclusives, résilientes, sûres et durables.

**PAIX.** Le Sénégal est l'un des pays les plus stables de la sous-région, avec une société civile dynamique et traditionnellement pacifique. Cependant, dans son contexte régional, le Sénégal, comme pays de destination et de transit, mais aussi d'origine de migrants, n'échappe pas aux menaces à la sécurité qui constituent un objet de préoccupation internationale.

Pour consolider la paix et la sécurité nationale et l'intégration africaine et pour construire une société juste, inclusive et libre de violence, le pari du gouvernement du Sénégal passe par une amélioration de la Gouvernance dans ses différentes dimensions. Sur le plan économique, le pays cherche à améliorer le climat des affaires et à installer progressivement des procédures simplifiées pour les entreprises et basées sur des principes de transparence et d'égalité. En même temps le Sénégal cherche à jeter les bases d'une fiscalité plus efficiente, équitable et moderne. Cette augmentation des ressources de l'Etat est indispensable pour soutenir une dynamique gouvernementale engagée sur l'inclusion sociale et la réduction des inégalités. De leur côté, dans leur dimension administrative, la rationalisation et l'audit des structures publiques constituent aussi des mesures de bonne gouvernance permettant d'optimiser l'utilisation des ressources nationales, aussi bien au niveau national que territorial et d'avancer dans le pari sur une décentralisation ordonnée et progressive. Et pour terminer sur ce point, sur le plan juridique et des droits, les politiques du Sénégal se situent dans un contexte de lutte contre la corruption, la réforme du système judiciaire et la promotion des droits de l'homme et de la gestion durable du territoire.

Dans le même ordre d'idées, la CE contribuera à renforcer l'efficacité de l'administration et de ses institutions dans les domaines de gouvernance liés directement à la paix et impliquant un accompagnement non seulement des forces de défense et de sécurité, mais aussi des instruments de lutte contre la discrimination et la violence pour raison de genre, des mesures de promotion de l'investissement étranger et tout ce qui contribue à une amélioration dans la gestion des affaires publiques au niveau national et local.

### III. CONTRIBUTION AUX ODD: CADRE DES RÉSULTATS

#### RD1. MATRICE D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT PRODUCTIF



Le résultat de développement 1 du CAP s'oriente vers l'appui au développement productif, en mettant l'accent sur la hausse des revenus des producteurs et productrices dans le secteur agricole. Pour cela, la CE contribuera à travers ces actions à la réalisation de trois résultats intermédiaires en ayant une approche sur la chaîne des valeurs: i) le renforcement de la capacité de production agricole et de l'élevage durable, ii) le renforcement des capacités de conservation des produits agricoles et iii) l'appui à la transformation des produits agricoles et l'accès aux marchés. Ce résultat est lié à l'ODD2 comme principal objectif et aux ODD5, ODD4, ODD7, ODD8 y ODD9 comme objectifs complémentaires.

#### ODD PRINCIPAL



#### ODD2. Faim zéro

En 2015, le Sénégal a été le seul pays de l'Afrique Subsaharienne à avoir atteint la cible ODM1, en parvenant à réduire de moitié les personnes souffrant de faim. En continuant sur cette lancée, la seconde phase du PSE concentrera ses efforts sur l'accès à une alimentation saine et nutritive, par l'augmentation de la production et de la productivité et par la garantie d'un bon fonctionnement de la chaîne de valeur de ses principales filières, spécialement par l'accès aux marchés.

Par rapport à l'agriculture, toutes les interventions sont encadrées par le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture- PRACAS II. En ce qui concerne l'élevage, le cadre de référence est le Plan National de Développement de l'Élevage- PNDE, qui a été revu pour améliorer la contribution à la sécurité alimentaire, la nutrition et la croissance économique.

**Cible 2.3. Augmenter la productivité agricole et les revenus des producteurs d'aliments à petite échelle** (*LIGNE D'ACTION du Plan Directeur de la CE: 2.3.A. Encourager des ménages et des Communautés à produire des aliments pour leur propre consommation de manière durable et 2.3.B Appuyer des producteurs ruraux à augmenter de manière durable la production et la productivité de leurs exploitations agricoles*).

L'agriculture au Sénégal représente autour de 15% du PIB et emploie 45% de la population active. Il s'agit d'une agriculture essentiellement familiale (95%). Seulement 5% correspondent à de grands producteurs qui concentrent la plus grande surface cultivable avec des techniques d'exploitation modernes. L'axe I du PSE met en priorité la transformation structurale de l'économie et de la croissance nécessaire pour le développement du pays, en tenant compte des secteurs moteurs de croissance comme c'est le cas de l'agriculture, en appuyant de manière transversale l'autonomie des femmes. Le défi principal du Sénégal est d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, notamment dans la filière riz, de promouvoir les exportations agricoles et de créer de l'emploi formel dans le secteur.

La CE a, au Sénégal, un long et important parcours de travail dans le secteur de l'agriculture, avec une expérience en sécurité alimentaire et nutritionnelle. C'est dans ce domaine où l'on essaie de situer une part importante du travail du secteur privé espagnol présent dans le pays, qui contribuera aux cibles et lignes d'action de l'ODD 2.

À partir d'une approche genre, la CE soutiendra des groupements d'intérêt économique ou des coopératives dirigées par des femmes et intégrant les principes généraux qui régissent la promotion des chaînes de valeur, en insistant de manière positive sur l'augmentation de revenus par le biais de différents maillons de la chaîne : la production pour la sécurité alimentaire et l'autonomisation économique, dans les actions de conservation et de transformation, et dans l'accès aux marchés internes et externes.

La CE travaillera dans le sens de favoriser une augmentation de la production agricole durable à travers la mécanisation moderne, des stratégies d'innovation, des infrastructures pertinentes et l'optimisation des techniques d'irrigation.

**ODD COMPLEMENTAIRES:****ODD 5: Egalité De Genre**

Le PSE a un objectif stratégique spécifique 3 orienté vers la promotion de l'égalité et l'équité de genre par l'autonomisation des femmes, et un objectif stratégique 5 destiné à renforcer les bases d'une productivité élevée agissant aussi sur l'effet positif qu'il y a d'impulser la participation des femmes dans les activités de création de richesse.

La Stratégie Nationale pour l'Égalité et l'équité de genre (2016-2026) offre une série d'orientations stratégiques et cibles à atteindre pour rendre effectives l'égalité et l'autonomisation: l'accès aux instances de décision, la participation à la Gouvernance politique, économique et institutionnelle à tous les niveaux, l'accès aux facteurs de production et aux ressources financières, le renforcement des capacités techniques et de gestion et l'importance de disposer de plus de temps pour se consacrer aux activités productives, en tenant compte du fait que les femmes assument presque toute la charge du travail domestique.

Cependant, l'un des obstacles à l'égalité effective, entre autres obstacles très nombreux, est le manque d'accès des femmes à la terre. On garde l'espoir que la nouvelle loi sur la propriété foncière (en voie d'élaboration) constituera une avancée sur le plan foncier et fiscal, permettant de réunir les conditions pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin.

**Cible 5.5. Veiller à la pleine et effective participation des femmes et à l'égalité des opportunités** (LIGNE D'ACTION du Plan Directeur de la CE: 5.5.C. Renforcer l'accès des femmes aux ressources économiques (terre, crédit, etc.)

Cette cible converge avec la cible 2.3 *Augmenter la productivité agricole et les ressources des producteurs d'aliments à petite échelle*. Les femmes sont présentes dans les activités agricoles, bien que la plupart du temps elles travaillent sur des superficies de peu d'hectares et des terres de moindre qualité, en plus d'avoir d'énormes problèmes d'accès à la terre. Cependant, elles jouent un rôle stratégique dans le processus de transformation, surtout dans l'horticulture où elles concentrent une grande partie des activités.

Dans ce contexte, les actions de la CE s'orientent principalement vers le soutien des femmes productrices, en tâchant de contribuer à l'augmentation de l'accès à la terre, et à la constitution d'associations, groupements d'intérêt économique, groupements de promotion féminine et éventuellement de coopératives. L'organisation en associations donnera plus de force aux femmes au moment de négocier des prix et d'établir des chaînes de valeur pouvant leur permettre une production avec de plus grands revenus.

Le défi de la CE est de connecter cette production au secteur privé, de sorte que les femmes puissent passer d'une agriculture de survie à la génération de revenus de

durables, ce qui leur donnera spécifiquement beaucoup plus de leadership et de voix au sein de leurs communautés.

La CE va promouvoir des partenariats entre associations de femmes et entre celles-ci et d'autres groupes, spécialement ceux formés par des jeunes. En partant d'une approche de droits, l'augmentation des revenus des femmes devra avoir une répercussion sur des taux de scolarisation plus élevés, l'amélioration de la santé et la nutrition de la famille et les mesures d'amélioration de l'hygiène.

#### **ODD 4: Education de Qualité**

La formation professionnelle et technique constitue un élément essentiel pour l'amélioration de la compétitivité de l'économie et la création d'emploi. Dans tous les établissements de formation professionnelle et technique (CFP), le Gouvernement a installé des cellules d'insertion pour accompagner les apprentis et pour la facilitation de conventions de partenariat entre écoles et entreprises facilitant l'insertion des jeunes (hommes et femmes).

**Cible 4.4. Augmenter la population avec les compétences et les professionnels pour accéder à l'emploi.** (*LIGNE D'ACTION du Plan Directeur de la CE: 4.4.A. Former les plus vulnérables dans leur formation technique et professionnelle pour favoriser leur employabilité*)

La formation professionnelle orientée vers un emploi digne est un défi important au Sénégal. Dans le cas des jeunes femmes, il est indispensable de les orienter aussi vers des domaines pouvant générer des emplois bien rémunérés.

La CE travaillera à encourager l'insertion sociale et professionnelle de la jeunesse, notamment des jeunes femmes, par l'inclusion des personnes ayant un handicap. Pour cela, on prêtera une attention particulière à la formation technique et professionnelle non formelle liée au développement productif et à une approche de chaîne de valeur.

#### **ODD 7: Energie bon marché et Non Polluante**

**Cible 7.2. Augmenter la fourniture d'énergies renouvelables** (*LIGNE D'ACTION du Plan Directeur de la CE: 7.2.A. Encourager l'utilisation de sources renouvelables d'énergie*)

La CE apportera son appui à l'augmentation de la production agricole à travers l'utilisation d'énergies renouvelables (principalement solaire) pour améliorer les systèmes d'irrigation, la transformation des produits agricoles et leur conservation.

#### **ODD 8: Travail Digne et Croissance Economique**

Pour atteindre les Cibles du PSE et de l'Agenda 2030, le Sénégal fait appel à l'intervention du secteur privé. De nombreuses initiatives d'attraction de l'investissement national et

international et la promotion des PYMES sont en phase d'amélioration du climat des affaires, l'amélioration de l'entrepreneuriat des jeunes, l'amélioration de l'accès aux services financiers et non financiers à travers un Fonds de garantie et d'investissement prioritaires-FONGIP, un Fonds Souverain d'Investissement Stratégique- FONSI et de la Banque Nationale de Développement Economique-BNDE, etc.

Dans ce sens, le pays accorde une attention spéciale à la promotion de la formation professionnelle orientée vers le marché de l'emploi, à travers la décentralisation des opportunités de formation professionnelle et la diversification des filières de formation professionnelle et technique, la mise en œuvre d'incubateur d'entreprises dans les universités publiques et la construction de nouveaux centres de recherche et d'essai - CRE facilitant la recherche appliquée et l'innovation.

Le secteur informel représente 41,6% du PIB et emploie 48,8% de la population active. L'existence d'unités de production informelles-UPI- permet la création d'emplois, mais sans aucune couverture sociale ni recettes fiscales pour l'État.

**Cible 8.5. Obtenir le plein emploi productif et le travail décent pour toutes les femmes et les hommes, y compris les jeunes et les personnes ayant un handicap**(LIGNE D'ACTION du Plan Directeur de la CE: 8.5.A. Appuyer un cadre de régulation et de politiques garantissant des conditions de travail formalisées et stables)

La CE soutiendra un cadre de régulation et de politiques apportant un appui à des conditions de travail formalisées et stables, destinées à augmenter les compétences nécessaires, particulièrement celles techniques et professionnelles pour l'accès au travail décent, en ayant comme points de mire spécifiques les femmes, les jeunes et les personnes ayant un handicap fonctionnel.

Le ODD 8 du Travail décent et de la croissance économique indique que l'éradication de la pauvreté est seulement possible grâce à des emplois stables et bien rémunérés, puisque le travail décent implique que toutes les personnes aient des opportunités de réaliser une activité productive générant un revenu juste, sécurité dans le lieu de travail et protection sociale pour les familles; offrant de meilleures perspectives de développement personnel et favorisant l'intégration sociale. C'est seulement ce type de travail qui garantit l'enracinement des travailleurs dans leur pays.

Pour parvenir à ces résultats au Sénégal, il faut procéder à des changements dans le cadre normatif, en modernisant quelques-unes de ses normes de travail, de Sécurité Sociale et de Protection Sociale. De la même manière, en tenant compte des processus d'internationalisation existants, des chaînes de fourniture entrepreneuriale, affectant aussi le Sénégal, il faut prêter une attention particulière à la régulation du travail forcé et infantile (Cible 8.7). Mais, en plus, il convient de renforcer les instruments de contrôle en vigueur pour étendre leur application et sanctionner leur non-respect.



En plus d'une coopération possible sur le développement de sa réglementation, la poursuite de la coopération menée depuis plusieurs années par des techniciens du Ministère espagnol du Travail, des Migrations et de la Sécurité Sociale, avec l'Inspection du Travail du Sénégal sera très positive. Par ailleurs un élargissement pourra être étudié pour favoriser des séjours des inspecteurs du travail du Sénégal à l'école de formation des inspecteurs du travail d'Espagne (cible 8.8).

De même, l'emploi décent a besoin de services d'emploi efficaces facilitant l'intermédiation dans le milieu du travail et la formation pour l'emploi. Dans ce domaine et dans la mesure où son développement peut aider à effectuer un meilleur recrutement depuis le pays d'origine par des entreprises espagnoles, des voies de coopérations pourront être étudiées dans les prochaines années pour renforcer les capacités des techniciens du pays et perfectionner des processus.

**Cible 8.6. Réduire considérablement la proportion de jeunes qui ne sont pas employés et ne suivent pas des études ni reçoivent une formation**

La CE soutiendra des initiatives promouvant l'emploi des jeunes (notamment de femmes) à travers l'auto-emploi ou de l'entrepreneuriat local en cohérence avec les nouvelles opportunités offertes par le marché et les plans de développement locaux.

**ODD 9: Industrie, Innovation et Infrastructure**

L'ODD 9 est axé sur la promotion du développement des infrastructures, de l'industrialisation et de l'innovation, à travers un appui financier, technologique et technique international et national. Le taux d'accessibilité rural est encore faible et se situe à 70% en 2017 imputable principalement à la faible mobilisation de ressources financières nationales et au retard dans la mise en œuvre des travaux de pistes rurales.

La Lettre de Politique Sectorielle du développement industriel 2017-2023 prétend augmenter la compétitivité de l'industrie sénégalaise en développant des parcs industriels et zones économiques spéciales intégrales-ZES, en promouvant les domaines industriels et le développement de l'agro-industrie et la mise en œuvre d'agropoles.

Le tissu industriel du Sénégal compte approximativement 1651 entreprises selon le recensement général d'entreprises de 2016. Il est dominé essentiellement par les PYME qui représentent 92,5% du parc entrepreneurial total. Les secteurs d'activité mieux représentés sont l'agroalimentaire (63%), la mécanique et la métallurgie.

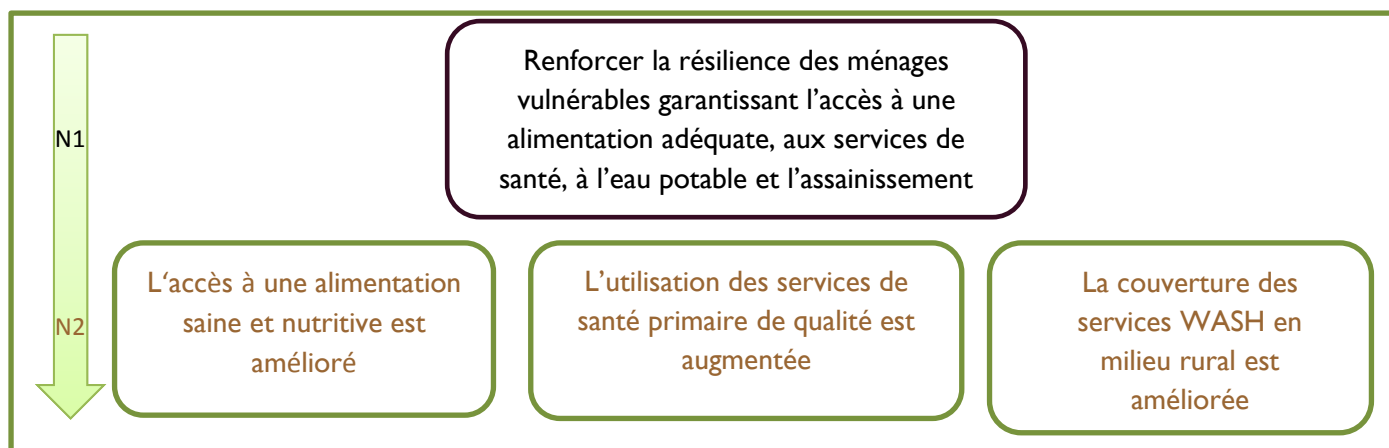
Le secteur entrepreneurial espagnol considère comme une opportunité le grand potentiel agricole de beaucoup de régions du Sénégal, qui ont une grande capacité de production, comme c'est le cas de la région naturelle de la Casamance. Cependant, il faut développer les infrastructures et transports adéquats (comme le dragage des ports),

pour favoriser le développement technologique et maintenir la qualité par la promotion du commerce de ses produits.

**Cible 9.3. Augmenter l'accès des petites industries aux services financiers et leur intégration dans les chaînes de valeur dans les marchés.** *(LIGNE D'ACTION du Plan Directeur de la CE: 9.3.A. Soutenir l'élaboration d'un cadre favorable pour le développement d'activités économiques)*

La CE, partant d'une perspective de gouvernance, apportera son appui aux stratégies de développement local ayant un impact dans les zones rurales, de manière à contribuer à la chaîne de valeur, en impulsant l'innovation et l'ouverture à de nouveaux marchés nationaux et internationaux. Avec la même perspective, la CE analysera la possibilité d'identifier des programmes de microcrédits orientés vers l'auto emploi, les petites affaires et les micro-entreprises dirigées principalement par les femmes.

**RD2: RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A TRAVERS LE RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX ALIMENTS, SERVICES DE SANTE ET A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT, EN ACCORDANT UNE ATTENTION AUX ENFANTS ET AUX FEMMES**



Le résultat de développement 2 du CAP s'oriente vers le renforcement de la résilience de la population la plus vulnérable, en mettant l'accent sur les filles/garçons et femmes. Pour cela, la CE contribuera à travers des actions à la réalisation de trois résultats intermédiaires: i) appuyer l'accès à une alimentation saine et nutritive, ii) améliorer l'accès aux services de santé primaire de qualité et iii) améliorer la couverture des services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène au niveau rural. Ce résultat est lié aux ODD6, ODD3 y ODD2 comme principaux objectifs et les ODD 5 et ODD1 comme complémentaires.

**ODD PRINCIPAUX: ODD6, ODD3 y ODD2**



**ODD 6: Eau Propre et Assainissement**

Le Sénégal a mené d'importantes réformes dans le service public de l'eau et divers programmes d'investissement ont été mis en œuvre en infrastructure hydrauliques et assainissement. D'autres grands programmes tels que le Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entreprenariat Rural-PADAER (avec financement espagnol), se sont progressivement ajoutés au PSE à travers son objectif spécifique 4 d'amélioration de l'accès en milieu rural à l'énergie, à l'eau et à l'assainissement de qualité.

En 2014 a été créé l'Office des Forages Ruraux- l'OFOR et grâce à lui on a déployé la nouvelle politique sectorielle de l'hydraulique et l'assainissement pour la période 2016-2025. En cohérence avec les priorités du Sénégal, la CE a accompagné depuis un certain temps activement ces politiques par différents instruments. Diverses actions tendant à assurer le droit à une eau potable à coût abordable et à l'accès à un assainissement amélioré s'exécutent au fur et à mesure. Durant la période du CAP, la CE continuera de parier sur l'accompagnement qu'elle assure au Gouvernement du Sénégal dans l'amélioration de l'accès à l'eau potable et l'assainissement en zones rurales à partir d'une approche genre.

L'Examen Périodique Universel du Sénégal, a salué le fort engagement du pays sur le Droit humain à l'eau et le respect de cet ODD d'atteindre l'accès universel et équitable à l'eau potable, pour lequel la CE s'engage à contribuer aux objectifs suivants:

**Cible 6.1. Atteindre l'accès universel et équitable à l'eau potable** (*LIGNE D'ACTION du Plan Directeur de la CE: 6.1.B. Etendre la couverture du service de l'eau potable*)

Le taux d'accès global à l'eau potable en 2017 se situait, au niveau urbain, à 98%, tandis qu'en milieu rural le taux s'approchait de 91%. Cependant, et malgré les progrès réalisés, il faut prendre avec prudence ces valeurs, puisque cet indicateur ne mesure ni les temps d'arrêt des infrastructures à cause des pannes ou ruptures de combustible, très élevés en milieu rural à cause de l'obsolescence du parc hydraulique.

De même, le taux d'accès est très généreux au moment de mesurer la distance d'un ménage au point d'eau, situé à plus de 2 kilomètres d'un point d'eau sûr. En fin, quelques zones rurales isolées présentent des niveaux d'accès inférieurs à 70%.

En conséquence, la CE contribuera à réduire les disparités existantes entre les départements grâce à la construction, réhabilitation et optimisation des infrastructures d'accès à l'eau potable. On prévoit, entre autres acteurs espagnols, une hausse de la présence du secteur entrepreneurial espagnol, spécialisé aussi bien dans le domaine de l'eau potable, assainissement et hygiène, que de l'incorporation des énergies renouvelables (ODD 7, Meta 7,2 *Augmenter la fourniture d'énergies renouvelables*).

La priorité sera aussi donnée pour l'accès à l'eau potable des ménages dans des localités rurales isolées par la mise à disposition de points d'eau les domiciles ou bornes fontaines publiques proches, en améliorant les conditions de vie des femmes, des adolescents et des filles de ces zones, qui doivent souvent parcourir de longues distances pour obtenir l'eau, ce qui suppose une charge de travail importante et un risque pour leur intégrité physique.

Ceci contribuera favorablement à réduire les maladies diarrhéiques qui adviennent à cause de l'insuffisante qualité de l'eau, et qui sont une des principales causes de la mortalité infantile, surtout dans les cinq premières années de vie.

**Cible 6.2. Atteindre l'accès équitable aux services de base de l'assainissement et de l'hygiène** *(LIGNE D'ACTION du Plan Directeur de la CE: 6.2.A. Promouvoir le développement d'infrastructures d'accès à des services de base d'assainissement)*

Le taux global d'assainissement est estimé à 53,97% en 2017; le même taux étant situé à 67,4% en milieu urbain et encore très faible en milieu rural où il se situe à 42,3%. Ce pourcentage doit être financé, puisque si nous parlons de la disponibilité de latrines améliorées, le taux descend à des valeurs inférieures à 20%.

L'accès à l'assainissement améliore significativement l'habitat au sein des familles, affectant un taux moindre de maladies. La CE impulsera, sous une approche d'assainissement total piloté par la Communauté ATPC, la construction de latrines améliorées dans les foyers et principaux centres d'intérêt. L'installation de latrines dans les collèges et dans les centres de santé contribuera à réduire le taux d'abandon des filles dans les écoles, réduisant en plus le risque d'agressions sexuelles.

**Cible 6.3 Améliorer la qualité de l'eau en réduisant la contamination.**

Le pays a accordé une importance capitale à la problématique de la qualité de l'eau, en se donnant comme objectif, entre autres la construction et le renforcement des systèmes de traitement des eaux d'égout dans les grandes villes. Le taux de traitement d'eaux usées se situait à 56% en 2017.

La CE va promouvoir l'innovation, la recherche appliquée entre universités et la coopération technique pour implémenter des systèmes d'évaluation de qualité à distance et adaptés au contexte, ainsi que le traitement des eaux d'égout et leur utilisation postérieure. Outre les acteurs espagnols traditionnels, il est prévu la participation du secteur privé ayant une grande expérience dans ce domaine de travail ainsi que les alliances avec des institutions financières internationales.

Et enfin, on impulsera la gouvernance des utilisateurs à travers le renforcement d'associations de consommateurs, qui veilleront au respect des obligations des concessionnaires en ce qui concerne la qualité de l'eau potable.



### ODD 3: Santé et Bien être

Le budget national destiné à la santé se situe autour de 8% du PIB, même si les chefs d'état africains indiquaient que celui-ci devait atteindre 15% du budget national. Le budget dépend en plus, approximativement jusqu'à hauteur de 34%, du financement international.

Dans ce contexte, les données que dégage l'Enquête Démographique Continue de Santé-EDCS (période 2012-2017) reflètent une amélioration continue des principaux indicateurs, ainsi qu'une disparité entre régions et des taux qui sont encore loin des objectifs marqués par l'Agenda 2030. Dans le cadre du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS), le pays donne une importance particulière à la santé maternelle et infantile. Le taux de mortalité maternelle continue d'être élevé, 315 décès pour 100.000 nouveau-nés vivants selon des données de 2015. Le Gouvernement a mis en œuvre des mesures pour accélérer la réduction de la mortalité maternelle et néonatale en mettant l'accent sur l'institutionnalisation des accouchements assistés par un personnel qualifié, la proportion d'accouchements réalisés dans ces centres équipés et disposant de personnel qualifié se situant à 68,4% en 2017.

L'équité de genre et l'accès à la santé primaire des femmes en ce qui concerne la santé sexuelle et de la reproduction (ODD5 et ODD3) constituent des éléments clé pour parvenir à freiner la croissance démographique à moyen terme. Pour pouvoir réduire la morbidité et la mortalité maternelles, infantile et juvénile, il est indispensable de renforcer l'accès des femmes aux soins de santé en milieu rural et promouvoir la planification familiale. Selon l'EDSC de 2017, il existe une corrélation élevée entre le niveau d'éducation et la mortalité infantile. Dans le cas des mères analphabètes, 71 sur 1.000 naissances meurent. Le pourcentage se réduit significativement lorsque la mère a fait des études primaires (38 sur 1000) ou secondaires ou supérieures (34 sur 1000).

Dans le contexte sénégalais, l'ODD 3, à savoir les maladies transmissibles doit être pris en compte. Selon le Plan Sénégal Emergent, ces maladies sont devenues un réel problème de santé publique du fait de l'augmentation de leur incidence. Elles sont en effet la seconde cause de mortalité après le paludisme. Il s'agit de maladies chroniques et très coûteuses, avec un fort taux de morbidité et de mortalité. Concernant les facteurs de risques, selon l'Enquête Step sur les maladies non transmissibles-Mnt. Aout-décembre 2015 | 87,9% des ménages sénégalais ont une consommation excessive du sel, 15,8% des personnes adultes sont en surpoids, 6,4% sont obèses et 13,3% souffrent d'hypertension, même si 41,6% méconnaissent leur tension et 92,9% des concernés ne suivent pas un contrôle adéquat. Le taux d'hypercholestérolémie atteint les 19,2% tandis que celui de prévalence de diabète est de 2,1%, alors que 85% de la population ne connaît pas leur

état glycémique. Les maladies chroniques non transmissibles et leurs facteurs de risques associés représentent un enjeu grandissant qui affecte principalement les populations urbaines et doivent être considérées comme un des enjeux prioritaires de santé publique dans le pays.

### **Objectif 3.1 Mettre fin à la mortalité maternelle et 3.2. Mettre fin aux morts évitables de nouveau-nés et d'enfants âgés de moins de 5 ans**

La CE apportera son appui à l'obtention de la carte de vaccination des enfants de 0 à 5 ans. Afin d'éviter la mortalité infantile et néonatale, des campagnes de sensibilisation pour le respect du protocole de l'OMS en cas de grossesse seront lancées : quatre visites prénatales, accouchements assistés, traiter les anémies et assurer l'allaitement exclusif et prévention des diarrhées avec des normes d'alimentation et d'hygiène de basse. Cette sensibilisation mettra l'accent sur les jeunes adolescentes en impliquant les maris, sur qui repose encore le pouvoir de décision et appuiera le rôle des agents communautaires de santé.

### **Cible 3.4 D'ici 2030, réduire d'un tiers la mortalité précoce pour cause de maladies non transmissibles (ENT), grâce à la prévention et le traitement.**

La Coopération Espagnole appuiera les actions de prévention (principalement par la promotion de modes de vie sains) et une approche des maladies non transmissibles, qui soit alignée sur les prévisions de la Stratégie du PSE « Améliorer la performance en matière de prévention et de lutte contre les maladies »



## **ODD 2. FAIM ZERO**

**Objectif 2.2. Mettre fin à toutes les formes de malnutrition** (*LIGNE D'ACTION du Plan Directeur de la CE: 2.2.A. Encourager des interventions permettant aux personnes en risque d'insécurité alimentaire d'avoir un accès physique local à des aliments nutritifs*)

Le Sénégal a pris bonne note des recommandations réalisées par le Comité pour la discrimination contre la femme et le Comité des droits de l'enfant recueillis dans l'Examen Périodique Universel de 2013 sur la protection des enfants contre la dénutrition et l'adoption de Programme de Renforcement de la Nutrition, que soutient la CE à côté d'autres partenaires techniques et financières. Dans son rapport de novembre 2018 lié aux recommandations de l'EPU, le Sénégal met en relief une tendance à la baisse constante des indicateurs de dénutrition aigüe et chronique.

Les résultats de l'Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire pour la Nutrition et la Résilience (ENSANR, février 2019) dégagent des données que l'on peut encore améliorer. On constate une moyenne nationale d'insécurité alimentaire de 7,1% et un taux de malnutrition global aigüe de 8,1%, ce qui confirme l'amélioration de l'état nutritionnel et alimentaire de la population. Cependant, dans les départements de Matam (région de Matam), Podor (région de Saint Louis) et Linguère (région de Louga) on enregistre des taux dépassant les 10.5 %.

La CE maintiendra son appui à des initiatives favorisant la résilience des populations les plus vulnérables, spécifiquement les garçons et les filles de 0 à 5 ans et les femmes et adolescentes en état de grossesse et qui allaitent. De même, la CE va favoriser le renforcement de la durabilité des systèmes de production d'aliments et accompagner l'application de pratiques agricoles résilientes et respectueuses de l'environnement pouvant augmenter la production, contribuer au maintien des écosystèmes, renforcer la capacité d'adaptation au changement climatique (sécheresse, inondations et autres désastres).

## ODD COMPLEMENTAIRES

### ODD 5: Egalité de Genre

#### **Meta 5.4 Reconnaître et évaluer les soins domestiques et le travail domestique non rémunéré, grâce à des services publics, infrastructures et politiques de protection sociale et en promouvant la responsabilité partagée dans le foyer et la famille**

La CE apportera son appui aux actions destinées à améliorer l'accès des femmes des localités rurales isolées à des points d'eau potable dans les domiciles ou bornes fontaines publiques proches, de manière à contribuer à libérer plus de temps de travail domestique pour le consacrer à d'autres actions. Ceci est étroitement lié à une reconnaissance et évaluation du travail domestique non rémunéré. La CE veillera à ce que dans toutes ses interventions dans lesquelles il est prévu une sensibilisation, que celle-ci soit accompagnée d'une alphabétisation de base de femmes en langues nationales, accompagnée de support visuels leur permettant de comprendre et les normes de base liées à ces sujets de soin domestique.

#### **Objectif 5.6 Assurer l'accès universel à la santé sexuelle et de la reproduction**

Le rapport national volontaire sur les avancées des ODD publié en 2018 montre que le taux de natalité des adolescentes (15 à 19 ans) continue d'être élevé, en passant de 80% en 2015, à 72% en 2017. Ces taux montent en flèche en zones rurales où le mariage



précoce et forcé est une pratique assez fréquente. On constate une légère réduction du taux de fécondité, qui est passé de 5 enfants par femme en 2011 à 4,6 en 2017.

La CE soutiendra les actions tendant à renforcer l'accès à la planification familiale des femmes et adolescentes pour compter sur les outils nécessaires pour accéder à la connaissance sur les méthodes contraceptives modernes disponibles, car en plus de l'importance de laisser un espace entre les naissances pour assurer la santé des femmes.

### **ODD1: Fin de la pauvreté**

Le taux d'extrême pauvreté (< 1,90 dollars/jour), selon les données livrées par la Stratégie Nationale de Protection Sociale-ESPS-II se situe à 38% en 2011, affectant principalement la population en milieu rural, avec des disparités régionales importantes. Le taux d'incidence de la pauvreté au niveau national en 2011 était de 46,7%, tandis que les dernières informations officielles indiquent qu'en 2014 le taux d'incidence s'était réduit à 40%. Le PSE met l'accent sur la nécessité de réduire la pauvreté dans toutes ses formes et dimensions ; cependant, le budget social en termes de ressources publiques orientées vers des services sociaux de base (santé, éducation et protection sociale) a eu une tendance à la baisse dans les dernières années et la pauvreté structurelle qui a en plus un caractère multidimensionnel, continue d'être un défi.

**Cible 1.3 Mettre en place des systèmes et mesures appropriées de protection sociale** (LIGNE D'ACTION du Plan Directeur de la CE: 1.3.A. Renforcer des réseaux de contingence pour réduire l'insécurité face aux crises et éviter les risques de rechute dans la pauvreté)

Le gouvernement du Sénégal, à travers la Délégation Générale de la Protection Sociale et la Solidarité Nationale, a impulsé une approche inclusive dans la lutte contre la pauvreté. La preuve en est que le PSE prévoit le renforcement des mutuelles de santé et l'extension du système de protection garçons et filles âgés de moins de 5 ans.

Dans ce sens, en 2014 le Registre National Unique (RNU) a été créé. Cet outil prétendait avoir une base de données unifiée des familles vulnérables sur l'ensemble du territoire. Après la dernière actualisation, réalisée en 2018, qui recense plus de 442.000 familles vulnérables, la CE a appuyé (et poursuivra l'effort dans la mesure de ses possibilités) des actions tendant à assurer la protection sociale de ces groupes dans le nord du pays, spécialement l'appui à la stratégie nationale d'accès universel aux services de soins primaires des enfants de 0 à 5 ans, à travers la souscription à des mutuelles de santé et l'appui au respect des contrôles prénatals et d'accouchement des femmes enceintes les plus vulnérables.

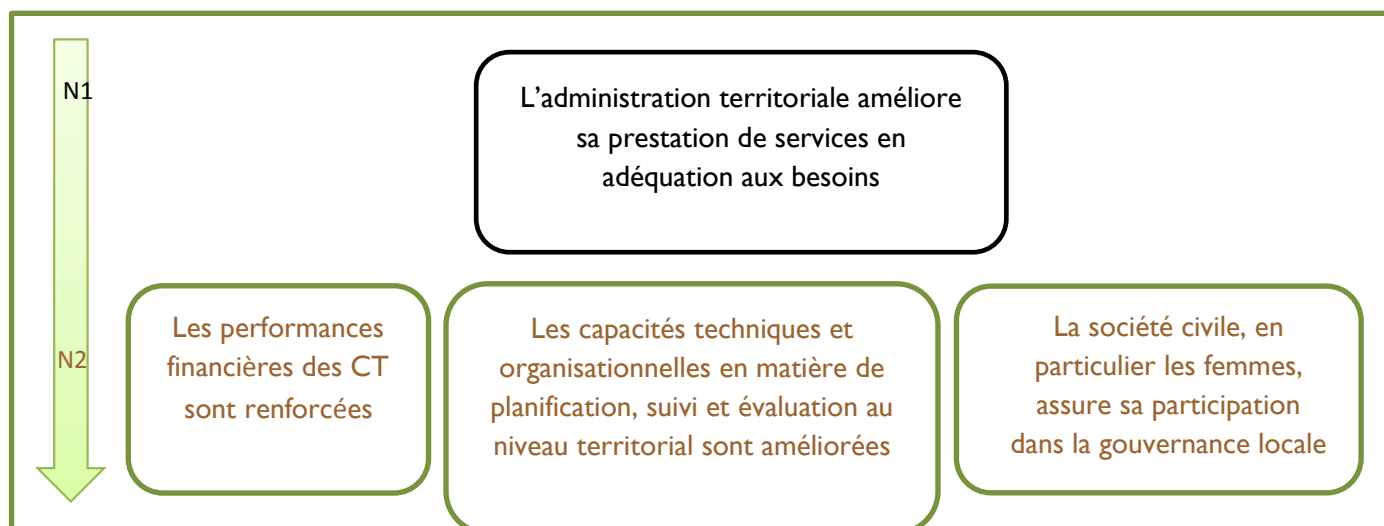
**Cible 1.5 Promouvoir la résilience des pauvres et les personnes se trouvant dans des situations vulnérables.** (LIGNE D'ACTION du Plan Directeur de la CE: 1.5.A. Apporter son

*appui aux Administrations publiques pour garantir une prévention et une réponse effective devant des désastres)*

Le Sénégal a souscrit à la Mutuelle Panafricaine de Gestion des Risques (ARC) conçue comme un modèle d'assurances contre les catastrophes pour répondre spécifiquement aux problèmes climatiques en Afrique. Le pays, dans sa frange nord, est dans la zone climatique sahélo-saharienne, pour cette raison sa vulnérabilité devant des désastres d'ordre climatique est considérée très élevée.

Dans le même ordre d'idée que la stratégie de décentralisation, qui prétend améliorer la planification des entités locales, et la Stratégie Nationale de Sécurité alimentaire et de résilience (SNSAR) 2015-2035, la CE continuera d'appuyer les institutions locales dans la conception de Plans locaux de Résilience. Cet outil prétend renforcer les capacités des Comités d'alerte précoce et les Comités de prévention de feux de brousse par la dotation d'équipements et le renforcement de leur gouvernance. La priorité est ainsi donnée à la réalisation de pare-feux et aux activités génératrices de revenus tendant à renforcer la résilience des populations les plus vulnérables aux risques alimentaires et nutritionnels produits par les sécheresses et les inondations.

**RD3. SOUTENIR L'EFFICACITE DES INSTITUTIONS PUBLIQUES A PARTIR D'UNE APPROCHE TERRITORIALE**



Le résultat de développement 3 du CAP est orienté vers l'appui de l'efficacité des institutions publiques du Sénégal, en insistant sur le renforcement de la prestation des services publics au niveau territorial, de sorte que ces services répondent à des besoins réels de la population. Pour cela, la CE contribuera à travers ses actions à la réalisation de trois résultats intermédiaires: i) le renforcement de la capacité financière des institutions, ii) le renforcement des capacités techniques et des organisations des institutions et iii) le renforcement de la participation de la société civile, spécialement des femmes dans la gouvernance locale. Ce résultat est lié à ODD 16 comme principal et aux ODD 5, 10, 11, 12 et 13 comme complémentaires.

**ODD PRINCIPAL**



**ODD 16: Paix, Justice et Institutions Solides**

**Cible 16.2. Mettre fin à la maltraitance, l'exploitation, la traite et toutes formes de violence et torture contre les enfants.**

La protection des garçons et des filles a constitué une des priorités de la CE dans le passé. Durant la période du CAP on procédera à une analyse dans le sens de maintenir une attention envers les institutions en charge de la prévention et la lutte contre la traite et la violence infantile.

**Cible 16.3. Promouvoir l'Etat de Droit et garantir l'accès à la justice** (*LIGNE D'ACTION du Plan Directeur de la CE: 16.3.A. Soutenir les systèmes judiciaires solides et indispensables pour la protection intégrale des droits humains y LIGNE D'ACTION 16.3.B. Travailler pour garantir aux citoyens la connaissance de leurs droits légaux et la manière de les exercer*)

Même si la CE n'intervient pas directement dans le secteur de la justice, elle promeut et continuera de promouvoir la protection intégrale des droits humains à travers toutes ses actions. La CE maintiendra, par le biais de l'AECID, sa participation au GT de justice et droits humains; et veillera au respect des recommandations et observations du Comité des Droits de l'Enfant et de l'Examen Périodique Universel, en ayant une attention particulière sur les droits de l'enfance.

L'approche Droits de l'Homme oblige aussi les institutions à garantir aux citoyens la connaissance de leurs droits légaux et la manière de les exercer. Beaucoup de dispositions légales qui donnent des droits aux femmes sont méconnues, en leur lieu et place on applique la loi traditionnelle ou coutumière. La méconnaissance des droits comme le divorce, la tutelle des enfants, affectent à la fois la vie de leurs fils et réduisent leur protection.

Pour cela, la CE va promouvoir la formation et sensibilisation des autorités de la société civile au respect de la législation nationale et internationale et inciter à l'utilisation des espaces de dialogue habilités par le Gouvernement du Sénégal dans le cadre de l'Acte III de la Décentralisation. Comme il a été mentionné, la CE renforcera en particulier le leadership des femmes pour l'exercice de leurs droits et donnera à la Société Civile des outils pour participer et exercer un suivi à l'exécution des politiques publiques au niveau territorial.

**Cible 16.6. Créer des institutions efficaces et transparentes en acceptant la reddition des comptes** (*LIGNE D'ACTION du Plan Directeur de la CE: 16.6.A. Renforcer les systèmes de gestion du secteur public*)

La fonction de la politique publique dans un Etat démocratique et de droit est de favoriser le bien être de la population, cette dernière étant en dernier ressort la finalité de tout gouvernement. On a besoin pour cela de compter sur une administration forte et efficiente, au niveau central et à plus forte raison au niveau territorial qui comprenne cette mission de service à la citoyenneté et combatte la corruption. Par conséquent, on vise à améliorer la qualité du service public, diligenter les processus administratifs et améliorer l'exercice de la gouvernance des territoires.

Le Sénégal s'est engagé dans le cadre de l'UEMOA avec un paquet de réformes visant le renforcement des finances publiques et la transparence et dont la finalité est d'amener tous les départements ministériels à planifier vers budget-programme. Partant de cette

perspective, l'ODD 16, et notamment cette cible, constituent une base qui pour favoriser l'atteinte de l'ensemble des ODD.

Pour l'Espagne, les institutions ayant un lien avec la sécurité et la paix font dans ce sens l'objet d'un intérêt spécifique, de même que celles de travail, migrations et sécurité sociale, avec lesquelles on continuera de collaborer par le biais de programmes bilatéraux dans lesquels seront détaillés annuellement les objectifs poursuivis.

En matière de sécurité, le Sénégal a amélioré le contrôle de son territoire en augmentant le nombre d'unités de gendarmerie nationale aux postes frontaliers, ainsi que d'autres unités liées à la lutte contre des trafics et exploitation illicite de ressources et de personnes. La Coopération entre les Ministères de l'Intérieur de l'Espagne et du Sénégal cherche la poursuite du renforcement des capacités opérationnelles des forces de sécurité grâce aussi à des formations dans les deux pays que des dons de divers matériels nécessaires pour renforcer les capacités des forces de sécurité sénégalaises.

En plus, l'Espagne étant un pays fortement décentralisé, la CE continuera de parier dans une large mesure sur le renforcement de la gouvernance territoriale afin d'améliorer et de mettre en relation la prestation de services et les besoins de la population.

Selon leurs possibilités, les acteurs de la CE s'aligneront sur les critères contenus dans la politique sectorielle (PROACTSen-PACASEN) dont la plus grande nouveauté consiste à envisager un financement orienté vers des résultats. La stratégie qui se pose dans ce domaine est basé sur deux piliers. Le premier, articulé autour des instances de gouvernement territorial (communes et départements, détenteurs d'obligations), contribuera, d'une part, à l'augmentation des fonds propres et externes d'investissement local orienté vers les besoins de développement, et d'autre part le renforcement des capacités de planification, d'organisation et de gestion des collectivités territoriales. Le deuxième, en donnant la parole à la Société Civile et, spécialement aux femmes (comme détentrices de responsabilités et de droits), va promouvoir la participation et la reddition des comptes.

Avec cette approche, dans la mesure de ses possibilités, la CE va promouvoir la visibilité des ODD au niveau territorial et la planification de l'investissement territorial basé sur les évidences. Par rapport à cela, elle reconnaît qu'il faut avancer dans un suivi mesurable de la dimension gouvernance en vérifiant, le cas échéant, les dispositifs de collecte de données existantes dans ce secteur et en institutionnalisant la mesure de l'exercice des institutions territoriales. Ces mesures d'accompagnement feront l'objet d'un dialogue politique sectoriel dans le cadre du GT de Décentralisation dans lequel la CE, à travers l'AECID, continuera de participer.

**ODD COMPLEMENTAIRES****ODD 5: Egalité de Genre**

Le Sénégal a ratifié les traités internationaux en matière d'égalité, en particulier la Convention de UN pour l'Élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes (CEDEAW) ratifié en 1985 et traduit et diffusé à travers tout le pays en six langues nationales. Le pays concentre aussi beaucoup d'efforts sur une révision de la législation afin de remplir ses engagements internationaux, en éliminant toute norme discriminatoire.

**Cible 5.2 Eliminer toutes les formes de violence contre les femmes et les filles** (*LIGNE D'ACTION du Plan Directeur de la CE: 5.2.A. Travailler pour garantir aux femmes victimes de violence de genre leur protection par les cadres intégraux protégeant efficacement leurs droits*)

Les organisations féministes, le groupe de bailleurs de genre et la Société Civile sont en train d'exercer de plus en plus une grande pression pour que se mette en œuvre une politique effective de protection, et que soit mesurée l'ampleur du phénomène. Comme réponse à tout cela, le PSE prévoit l'élaboration d'une base de données sur les victimes et l'amélioration du dispositif juridique de protection aussi bien de la violence que de la traite, de l'exploitation sexuelle des femmes et des filles, base de données incluant la prévention de la mutilation génitale féminine et le mariage infantile.

Dans ce sens, la CE soutiendra le développement des capacités pour les organisations de la société civile qui protègent les femmes, les jeunes et filles pour l'exigibilité du droit à une vie libre de violence de genre et de pratiques nocives. Il est important de mener à bien une sensibilisation adaptée au contexte dans le cadre d'un dialogue avec les communautés et qui tienne compte des réalités socioculturelles.

**Cible 5.5. Veiller à la participation pleine et effective des femmes et l'égalité de chances** (*LIGNE D'ACTION du Plan Directeur de la CE: 5.5.A. Appuyer le cadre juridique et institutionnel propice à l'incorporation de l'égalité de genre dans les politiques publiques et dans la société et 5.5.B. Promouvoir des activités allant dans le sens du renforcement du leadership et de la participation des femmes dans les espaces de prise de décisions dans la vie publique*)

La Stratégie Nationale d'Égalité et d'équité de genre (2016-2026) promeut l'intégration de ces questions dans les stratégies pour qu'elles soient de plus en plus prises en compte dans les politiques publiques. Le Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des enfants a créé des cellules de genre logées au Secrétariat Général des

différents ministères sectoriels. En 2017 douze ministères ont adopté un budget sensible au genre, contre quatre en 2016.

Dans ce sens la CE soutiendra le processus d'institutionnalisation du genre dans les politiques publiques et s'efforcera à contribuer à la séparation des données. Pour cela, elle créera des alliances avec l'Observatoire National de la Parité chargé du suivi des politiques publiques, l'Agence Nationale de la Statistique, et la Direction de l'Égalité et de l'équité de genre du Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection de l'Enfant. De la sorte, la CE contribuera aux efforts du gouvernement pour établir un système d'indicateurs d'égalité des sexes nécessaire pour évaluer l'impact et l'efficacité des politiques et programmes de promotion d'égalité des sexes.

D'un autre côté, l'effort de leadership et de participation des femmes dans la vie publique, aussi bien à partir de la société civile qu'à partir des organes de gouvernement, en particulier des instances de gouvernement territorial, constituera une ligne de travail de la CE au Sénégal afin de veiller au respect de la loi n° 2010-11 du 28 mai établissant « la parité absolue entre hommes et femmes dans les institutions totalement ou partiellement électives de la République ». Avec cette même finalité, des projets pourront être soutenus ainsi que des programmes renforçant la parité dans la participation effective, et non seulement représentative, en favorisant une augmentation dans la fourniture de postes de direction occupés par les femmes.

Dans un sens plus large, dans la gouvernance locale, la CE poursuivra la participation des femmes dans les organes communautaires de décision (comités de santé, associations d'usagers pour la gestion de l'eau); en particulier les espaces intervenant dans la répartition budgétaire.

La formation des femmes, en leadership, communication, connaissance et exercice de droits essentiels. L'approche droits doit être menée à bien dans le cadre d'un dialogue avec les communautés où l'on tient compte des spécificités socioculturelles.

## **ODD 10 Réduction des Inégalités**

**Cible 10.7. Faciliter la migration et la mobilité ordonnée et bien gérée** (*LIGNE D'ACTION du Plan Directeur de la CE: 10.7.A. Soutenir l'élaboration dans les pays partenaires de politiques migratoires planifiés et bien gérées*)

Le Sénégal, comme l'Espagne, a adopté en décembre 2018 le Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière à Marrakech. Même si le Pacte Mondial ne fixe aucun objectif chiffré et ne crée pas d'organismes spécifiques pour assurer sa mise en œuvre, il établit entre les parties prenantes une coordination assurée au sein des Nations Unies. Par quatre ans, à partir de 2022, le Sénégal et les 150 Etats signataires se réuniront pour évaluer les avancées du Pacte. Les transferts d'argent représentaient 12%

du PIB en 2016. La diaspora sénégalaise (entre 2 et 3 millions de personnes) est considérée comme un acteur clé du développement du pays.

L'Espagne a des accords migratoires depuis 2007 avec le Sénégal et a développé des programmes de migration temporaire ayant permis à des travailleurs du Sénégal de travailler en Espagne. Ces dernières années, ces processus s'étaient arrêtés, sauf pour des travailleurs qui renouvellent leur contrat, à cause de la situation du marché du travail espagnol. Présentement, est en train d'être reprise l'ouverture d'un projet de migration circulaire avec recrutement dans le pays d'origine de travailleurs Sénégalais pour aller travailler en Espagne dans le secteur agricole. Si cette nouvelle expérience fonctionne de manière adéquate, le nombre de travailleurs recrutés pourra être renforcé et s'élargir durant la période du CAP.

Par ailleurs, il faut tenir compte du fait que l'Espagne, depuis 2009, a un plan de retour volontaire d'émigrés dont ont bénéficié toutes les années des émigrés sénégalais ayant décidé de retourner à leur pays.

Le pays est en train de mettre au point un processus de coordination des politiques et les actions migratoires. La Politique Nationale de Migration au Sénégal (PNMS), élaborée tout au long de 2017 et validée techniquement en mars 2018, est la manifestation la plus éloquente de cette volonté. Entretemps, en attendant son adoption officielle (validation politique), les recommandations faites aux acteurs du secteur sont, entre autres, de: (i) donner un coup de main pour la création d'une structure nationale fonctionnelle pour une gouvernance migratoire inclusive; (ii) renforcer les autorités locales par le biais de la création de services spécifiques pour traiter les problèmes de la migration; (iii) accompagner dans l'élaboration d'outils d'appui à la PNMS.

Dans le Rapport National volontaire 2018 sur l'avancement des ODD, le Sénégal signalait que les cibles 10.5, 10.6 y 10.7 ne concernaient pas directement le Sénégal et leur atteinte ne constituera pas une priorité.

D'un autre côté, la CE soutiendra avec des fonds européens à travers le Fonds Fiduciaire d'urgence pour l'Afrique, le renforcement de la Gouvernance inclusive de la migration au Sénégal pour améliorer la synergie entre migration et développement.

### **ODD 11: Villes et Communautés Durables**

Dans le cadre de la mise en place de l'Acte III de la décentralisation et de la Politique Nationale de Promotion de l'Aménagement et Développement du Territoire- PNADT, le Sénégal a mis en œuvre le Programme National de Promotion des Pôles urbains, le Programme de modernisation des villes- PROMOVILLE et le Programme des axes et territoires frontaliers -PUMA.



Le projet de villes durables le plus significatif est axé sur les villes de Diamniadio et de Saint-Louis comme expériences démonstratives et de planification du concept de Villes durables. Ces deux villes, s'inscrivent dans le cadre d'une initiative Mondiale regroupant quelques 25 villes dans une dizaine de pays financés par le Fonds de l'Environnement Mondial (FEM). L'objectif est de renforcer les capacités de planification des pratiques de gestion durable des villes et du renforcement de la résilience par rapport aux effets du changement climatique en donnant la priorité à l'intégration de risques climatiques dans les planifications, l'utilisation des énergies propres et la gestion intégrale des déchets solides.

**Cible 11.3. Augmenter l'urbanisation inclusive et durable et la capacité pour une planification et une gestion participative, intégrée et durable** (*LIGNE D'ACTION du Plan Directeur de la CE: 11.4.A Réduire les efforts pour protéger et sauvegarder le patrimoine culturel et naturel*).

Conscients de l'importance que le Sénégal accorde à l'inclusion du secteur privé dans la deuxième phase du PSE, la CE soutiendra par le biais du programme Resilient Resilient City Développement-RECIDE présenté conjointement par l'AECID et la Banque Mondiale au guichet de Villes Durables dans le cadre du Plan Européen d'Investissements Extérieurs. Cette initiative a comme objectif d'identifier et d'épauler des opérations à haut potentiel qui seront exécutées simultanément avec les programmes d'investissement axés sur la construction de villes résilientes dont pourrait bénéficier le Sénégal. Ces transactions varieront de manière significative en type et en échelle, et seront focalisées sur des infrastructures de divers secteurs tels que l'eau et l'assainissement, gestion de déchets solides, transport et énergies.

D'un autre côté, la CE a soutenu des actions encadrées par la Lettre de Politique Sectorielle de la culture du Sénégal, lesdites actions sont des actions de culture et de développement en rapport avec la préservation de l'identité culturelle et la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel. Pour les prochaines années, dans la mesure du possible, la CE prévoit de continuer de maintenir le centre des préoccupations sur la formation du capital humain pour la gestion culturelle et prêtera une attention particulière aux jeunes et femmes, deux groupes traditionnellement peu visibles dans le domaine culturel.

Concrètement, l'AECID a développé ces soutiens à travers le Programme ACERCA de professionnalisation d'acteurs culturels dans le domaine de la photographie. On continuera dans cette voie de professionnalisation du secteur et avec l'objectif de mettre en valeur la contribution des femmes aux processus de développement à travers des images parlant de leurs droits et aspirations. D'autre part, l'appui à d'autres lignes d'intervention pourra être analysé. Par exemple, en matière de culture et de patrimoine et plus particulièrement de muséologie ou pour l'élaboration d'un plan stratégique pour

l'appui à l'enseignement de la langue et de la culture espagnoles ou encore la promotion de l'usage de l'espagnol comme moteur de développement.

## **ODD 12: Production et Consommation Responsables**

### **Cible 12.5. Réduire considérablement la production de déchets par des activités de prévention, réduction, recyclage et réutilisation.**

Le Gouvernement du Sénégal a lancé en 2015 un Fonds National du Climat dont l'objectif est de constituer un instrument national regroupant les fonds offerts par la Coopération internationale et les possibilités qu'offre le Fonds Vert du Climat et autres fonds existants..

L'engagement du pays dans la COP 21 est de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 5% d'ici 2035 s'il ne dispose pas d'appui supplémentaire et de 21% s'il dispose de financements externes complémentaires. C'est pourquoi, que le domaine de l'Energie a été identifié comme prioritaire pour opérer les réductions d'émissions plus importantes, suivies des déchets, du secteur de la transformation industrielle et de l'agriculture.

Un chapitre à part c'est ce que mérite la problématique des déchets solides. Le Sénégal produit plus de 2,4 millions de tonnes de déchets solides par an, dont 1,08 ne sont pas collectées. Ce volume est plus élevé dans les centres urbains plus grands et industrialisés, comme Dakar, où le taux de production est presque de 0,8 Kg par personne et jour. Il n'y a pas de décharge sanitaire totalement fonctionnelle au Sénégal.

Le pays a fixé comme une de ses priorités stratégiques pour la législation actuelle, favoriser une politique de "Zéro déchets" aussi bien dans le milieu rural que celui urbain et en créant un Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Hygiène Publique. La preuve de cet engagement est que le nouvel emplacement de l'Unité de Coordination de la Gestion de Déchets Solides (UCG), provenant de l'ancien Ministère de la Gouvernance Territoriale, du Développement et de la Gestion du Territoire demeure sous sa tutelle.

En cohérence avec les priorités du Sénégal, cette cible est liée aux trois matrices de résultats priorisés dans le CAP. Dans ce sens, en ce qui concerne la relation avec la matrice de résultats d'Institutions publiques efficaces (ODD16), la CE accompagnera activement la politique Nationale de déchets solides actuellement en phase d'approbation, en établissant un lien entre des fonds de donation et des fonds de coopération remboursable. Des réformes institutionnelles seront favorisées et destinées à renforcer la gouvernance du secteur et dans la promotion de la gestion intégrée dans les collectivités territoriales bénéficiaires par la promotion de la coopération inter municipale.

En rapport avec la matrice de développement productif (ODD2), on insistera sur le renforcement de la gestion des déchets solides domestiques et créer des systèmes de gestion durables engageant le secteur privé. En dernier ressort, cette cible est liée à la matrice de renforcement de la résilience des populations vulnérables par son effet dans la promotion d'un habitat décent et le respect à l'environnement.

### **ODD 13: Action pour le Climat: Energie Abordable et Non Polluante**

Comme les autres pays de la sous-région, le Sénégal est touché par de sévères effets environnementaux tels que le changement climatique, la désertification, la dégradation de la couverture végétale, l'érosion côtière, la pollution marine, le faible traitement des déchets urbains, etc.

Dans le cadre de la Lettre de Politique Sectorielle de l'Environnement Durable-LPSEDD, de nombreux programmes et instruments ont été mis en œuvre en vue d'atténuer les effets et de promouvoir l'adaptation au changement climatique. L'un parmi ceux qui sont les plus en vue est le Plan d'Action Nationale d'Adaptation –PANA qui a comme objectif de faire face aux risques climatiques de trois secteurs clé de l'économie nationale vulnérables au changement climatique: l'agriculture, les ressources en eau et les zones côtières. Ledit Plan les développe à travers deux instances principales: La Direction de l'environnement et des Etablissements classés-DEEC et le Comité National sur les Changements Climatiques-COMNACC.

Le Sénégal dispose depuis 2015 d'une nouvelles Stratégie Nationale et d'un Plan National d'Actions pour la Conservation de la Biodiversité ayant pour objet de lutter contre la désertification et de renforcer la résilience. De même, le pays a conçu de nombreux projets favorables à la réduction des émissions de gaz à effet de serre -GES. De leur côté, les organisations de la société civile ont mis en œuvre différentes initiatives pour renforcer les capacités de résilience des populations.

**Cible 13.2. Introduire des mesures relatives au Changement Climatique dans les politiques, stratégies et Plans Nationaux** (*LIGNE D'ACTION du Plan Directeur de la CE: 13.2.A. Soutenir les partenaires dans des actions orientées vers la réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GEI)*)

Avec l'initiative "Pacte des Maires pour le Climat et l'Energie", déjà citée pour son implication dans la promotion des énergies renouvelables (ODD7), sont identifiées les autorités locales comme des protagonistes de la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique, puisqu'elles se partagent une responsabilité pour le climat et se trouvent en proche contact avec les citoyens aux effets de soutenir, par des plateformes de sensibilisation, un changement de comportement regroupant aussi bien les détenteurs d'obligations que la société civile.

Ainsi dans sa collaboration avec les autorités locales et avec l'ensemble des agents de développement du Sénégal, la CE poursuivra de façon transversale la réduction de la vulnérabilité des diverses conséquences du changement climatique des territoires où elle intervient. Particulièrement, l'amélioration de l'efficacité énergétique d'édifices publics ou chantiers de nouvelle construction, ainsi que la promotion de l'utilisation de sources d'énergies renouvelables, sont envisagés comme mesures d'atténuation notamment là où n'arrive pas le réseau électrique. De manière complémentaire, comme mesures d'adaptation au changement climatique envisagées dans le secteur du développement rural des activités de reboisement et de régénération de sols, ainsi que la flexibilisation et la diversification des cultures pourront être soutenues.

La CE en matière de travail introduira des recommandations de prévention et de précaution dans le travail favorisant une préparation devant des désastres de tout type. Ces mesures constitueront une concrétisation des mesures spécifiques de prévention de risques du travail et sécurité et santé dans le travail, dont le développement au Sénégal est une pièce essentielle du travail décent.

La prestation de services des administrations doit se faire en veillant à l'introduction transversale des approches de défense de l'environnement et d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. A ce sujet, la CE travaillera, en cofinancement avec des fonds européens, pour sensibiliser et former des élus et élues en matière de réduction de la dépense énergétique et réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ainsi et avec la mise en œuvre d'investissements à but démonstratif dans des édifices publics, on espère contribuer à matérialiser les Plans d'Action d'Accès à l'Energie Durable (Cible 7.2) et Climat pouvant être définis dans le domaine des gouvernances locales, en créant de la sorte un environnement propre pour l'investissement en efficacité énergétique.

Dans les projets de développement rural et productif, en l'absence de réseau d'électrification, et pour des raisons environnementales déjà exposées, on favorisera l'utilisation d'énergie renouvelable spécifiquement l'énergie solaire, comme moyen pour les moteurs de pompage d'eau de puits, pour les arrosages goutte à goutte ou d'autres techniques.

## IV. MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE

### PARTENARIATS: CADRE D'ASSOCIATION

#### **ODD 17: PARTENARIATS POUR LE DEVELOPPEMENT**

Le Gouvernement du Sénégal compte sur le soutien d'un grand nombre de partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre de ses engagements internationaux, tel que l'Agenda 2030. En termes de mobilisation de ressources nationales pour le renforcement de capacités nationales de collecte d'impôts et autres recettes (Cible 17.1), le Sénégal est en phase de modernisation de son administration fiscale pour appliquer les directives de l'UEMOA. Par rapport à l'augmentation nette des exportations (Cible 17.11), le Sénégal inclut comme objectif dans le PSE l'augmentation d'une partie de ses exportations, principalement de produits alimentaires, de titane, d'or non monétaire, de produits du pétrole, zircon, et fertilisants minéraux et chimiques. Les cibles 17.2, 17.3, 17.4, 17.5, 17.7 et 17.9, le Sénégal a décidé qu'elles ne sont pas directement applicables au pays.

Au contraire, la cible 17.14 relative au renforcement de la cohérence de politiques de développement durable, elle revêt une importance spéciale tant que le PSE est le cadre de référence de la politique économique et sociale et l'endroit où s'articulent toutes les politiques publiques en matière de développement (y compris les ODD). Pour renforcer la cohérence et l'harmonisation dans le suivi, le pays dispose d'un Cadre Harmonisé de suivi et d'évaluation des politiques publiques (CASE) présidé jusque-là par le Président.

La CE participe à la revue annuelle de la politique économique et sociale- RAC comme membre actif aux différents niveaux existants dans le système de coordination des bailleurs : Comité Exécutif (COMEX), Groupe G15 et Groupes Thématiques de Décentralisation, Finances Publiques, Genre, Développement rural et Sécurité Alimentaire, Energie et Partenariat Public Privé.

Après les élections présidentielles de février 2019, le Gouvernement est actuellement en train de revoir le mécanisme de coordination avec la Coopération Internationale. Au-delà du rapport de la RAC, il est prévu la mise en œuvre d'un Comité de coordination de la coopération coordonné par le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération en partenariat avec le Ministère des affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur et le Ministère des Finances et du Budget. Ledit Comité réalisera des rencontres avec les partenaires techniques et financiers internationaux et élaborera un rapport sur la coopération au développement de manière régulière.

La CE utilisera les espaces formellement constitués pour promouvoir la construction et le renforcement d'alliances avec les différents acteurs engagés dans la contribution aux ODD au Sénégal. Le Groupe Stable de Coordination du CAP est considéré être l'un des espaces privilégiés pour l'identification de synergies. On encouragera de même un plus grand rapprochement entre les acteurs de la CE et les institutions publiques sénégalaises, ainsi qu'avec la Société Civile nationale, l'académie et le secteur privé. Les relations avec l'Union Européenne et d'autres pays avec lesquels on peut travailler en Coopération Sud-Sud et triangulaire, seront renforcés.

Dans la mesure de ses capacités budgétaires, la CE contribuera au maintien du Secrétariat Technique du G15 à travers le PNUD; ainsi que le renforcement du système de suivi des ODD dans le pays.

Au sein du Groupe Stable de Coordination, le Bureau Technique de Coopération encouragera les échanges entre acteurs de la Coopération Espagnole et avec les autres acteurs nationaux et internationaux. Au cours de ce processus d'élaboration du CAP ont été créés quatre groupes de travail : genre, développement rural, eau et assainissement et gouvernance. Chaque groupe était composé d'acteurs espagnols, sénégalais et internationaux afin d'identifier les résultats de développement. Ces groupes de travail ont représenté un facteur décisif pour la concrétisation de cet exercice collectif, ce qui encourage le Bureau Technique de Coopération à promouvoir leur continuité pendant la période d'application CAP.

## ACTEURS, INSTRUMENTS ET MODALITÉS

Les acteurs espagnols ayant une importance spéciale dans la phase de mise en place, suivi et évaluation du CAP sont: l'Administration Générale de l'Etat-AGE, l'Agence Espagnole de Coopération au Développement-AECID, les Communautés Autonomes et Entités Locales, les Organisations non Gouvernementales de Développement, le secteur privé entrepreneurial, les Universités et les Centres d'Enseignement et de recherche, les organismes multilatéraux et régionaux.

### ⇒ **Administration Générale de l'Etat (AGE) et d'autres entités intégrant le secteur public institutionnel étatique**

L'Agenda 2030 et, plus concrètement les cibles fixées dans le Présent CAP pourront seulement être atteints avec une amélioration de la coordination entre les acteurs de la CE et de l'AGE.

L'AGE est présente au Sénégal à travers l'Ambassade et les Bureaux qui lui sont rattachés, parmi lesquels on peut citer le Bureau du Travail, des Migrations et de la Sécurité sociale, le Bureau du Ministère de l'Intérieur et le Bureau Economique et commercial du Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. De même, est logée à l'Ambassade l'AECID, à travers son Unité de Coopération à l'Etranger, le Bureau Technique de coopération, du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Union Européenne et de la Coopération.

Compte tenu de l'importance que l'ODD 5, Egalité de Genre, aura pour la période du CAP, le Ministère des Affaires Etrangères, de l'Union Européenne et de la Coopération, à travers l'AECID, étudiera la participation par le biais de l'assistance technique d'institutions espagnoles spécialisées afin de prendre en charge des besoins de formation dans des domaines concrets qui seront demandés par le Gouvernement du Sénégal.

De son côté, le Ministère du Travail, des Migrations et de la Sécurité sociale, apportera un appui au Ministère du Travail, du Dialogue Social, des Organisations Professionnelles et des Relations avec les Institutions du Sénégal pour continuer de renforcer son Inspection du travail par le biais d'une assistance technique au Sénégal et la possibilité de parvenir à un accord pour que les membres de cette Inspection puissent recevoir une formation en Espagne. De même, les domaines d'intervention de cette Assistance technique pourront être élargis à d'autres matières, comme celles relatives aux flux réguliers de migration. Par ailleurs, les actions de retour volontaire se poursuivront pour initier des activités productives au Sénégal.

De son côté, le Ministère de l'Intérieur collabore pour le renforcement des capacités des forces de sécurité sénégalaises, en matière de formation, d'assistance technique et dotations de matériel. De même, il y a une collaboration dans le dispositif conjoint hispano-sénégalais de surveillance maritime et aérienne avec la participation dans ledit dispositif d'un patrouilleur de la Garde Civile et un hélicoptère de la Police Nationale. Les programmes Blue Sahel et GARS, financés par l'UE, servent également d'appui au renforcement des capacités.

De son côté, la Fondation Internationale et Ibéro-Américaine d'Administration et de Politiques Publiques-FIIAPP, développe au niveau régional divers programmes dotés de fonds de coopération délégué et d'instruments multi-pays de l'Union Européenne contribuant au renforcement des institutions publiques sénégalaises.

- **L'Agence Espagnole de Coopération International au Développement**

L'AECID contribuera à l'atteinte des ODD au Sénégal à travers sa coopération bilatérale et régionale, des programmes techniques comme le Programme d'appui aux politiques publiques inclusives africaines-APIA, le programme ACERCA, le programme de Patrimoine pour le Développement et le Programme Villes Durables. Durant la période du CAP, l'AECID a prévu de développer un Programme de Genre en Afrique, qui constituera un cadre de référence pour toutes ses actions.

Par le biais du bureau du Fonds pour la Promotion du Développement-FONPRODE de coopération financière, diverses opérations de crédit ont été identifiées dans le domaine de l'irrigation (PADAER et PARIIS régional) et de la gestion de déchets solides (PROMOGED); et il est prévu d'identifier un programme de micro-finances. D'un autre côté, l'AECID exécute trois projets du Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'UE pour l'Afrique et un projet de coopération déléguée encadré par le Pacte des Maires (Covenant of Mayors in Sub-saharan Africa-COMSSA) d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics.

Durant la période du CAP, l'AECID consacrera une attention spéciale à l'ODD 5 d'Égalité de Genre, en destinant des ressources à travers la procédure de coopération technique- COOTEC pour la prestation d'assistants techniques spécialisés et au renforcement de personnel sur le terrain.

L'AECID concentrera ses ressources sur l'atteinte des résultats de développement priorités dans le présent CAP et qui sont:

- R.D.1 Appui au Développement productif à travers l'augmentation des revenus de productrices et producteurs agricoles (ODD 2 Faim Zéro et ODD5 Égalité de Genre), en prenant comme zone de référence géographique la Région Naturelle de Casamance: départements de Bignona, Oussouye et Ziguinchor (région de Ziguinchor), départements de Bounkiling, Goudomp et Sédhiou (région de Sédhiou) et départements de Kolda, Médina Yoro Foulah et Vélingara (région de Kolda).
- R.D.2. Renforcement de la résilience des populations les plus vulnérables, notamment les femmes et les garçons et filles, à travers l'accès aux aliments, services de santé et eau potable et assainissement. (ODD2, ODD3, ODD6 et ODD5), en prenant comme zones de préférence géographique les départements de Podor (région de Saint-Louis) et départements de Matam, Ranérou et Kanel (région de Matam) dans le nord du pays.



- R.D.3. Contribuer à l'efficacité des institutions publiques par un renforcement des collectivités territoriales (ODD16 et ODD5), en mettant l'accent sur la participation politique des femmes, en prenant comme zone de préférence géographique le département de Podor (région de Saint-Louis) dans le nord du pays.

80% des ressources seront orientés vers les zones de préférence géographique signalées, en réservant 20% à des territoires complémentaires pouvant requérir une attention spéciale. Les appels à projets et programmes publiés par l'AECID pendant la période du présent CAP pourront refléter les lignes d'action priorisées par le Plan Directeur.

L'AECID va promouvoir, en fonction des ressources humaines et financières disponibles, des partenariats avec le secteur privé entrepreneurial espagnol, encourager l'échange et la génération des connaissances à travers des alliances avec des centres de recherche et de réflexion et explorer de nouvelles opérations de crédit, de blanding ou liées à d'autres instruments européens. Divers domaines d'action pourront être explorés à travers la Coopération Triangulaire.

#### ⇒ **Communautés autonomes et Entités locales**

Il existe un fort lien entre les associations de la diaspora sénégalaise en Espagne, les différentes communautés autonomes et entités locales et les zones d'origine des sénégalais. La majeure partie de l'aide officielle au développement que les communautés autonomes et entités locales espagnoles destinent au Sénégal est canalisée à travers des procédures d'appel à candidature à des ONGD, en plus des innombrables activités qui se réalisent en Espagne en présence de sénégalais de divers secteurs.

L'Andalousie, la Communauté Valencienne et le Pays Basque sont les communautés autonomes qui destinent le plus de fonds au Sénégal selon l'information AOD de 2017, sur un total de 14 communautés autonomes ayant des projets dans le pays. D'autres communautés autonomes ayant des projets dans le pays sont: l'Estrémadure, la Principauté des Asturies, Madrid, Castille-et-León, la Rioja, Navarre, Aragon, Les Iles Baléares, la Catalogne, Castille-la Manche et Murcie.

L'Agence Andalouse de Coopération Internationale au développement (AACID) est physiquement présente dans le pays à travers un délégué dont le bureau se trouve à l'OTC avec des fonds canalisés directement à travers l'AECID et des projets à travers des ONGD.

Il est à souligner, bien que ne disposant pas d'un programme de coopération, la présence institutionnelle et l'action du Gouvernement des Iles Canaries à travers

différents programmes, parmi lesquels se détache le Programme Transnational dit Azores-Madeira et Iles Canaries- (Programme Interreg MAC) avec des fonds de l'Union Européenne. Un représentant de PROEXCA, entreprise publique logée au Ministère de l'Economie, de l'Industrie, du commerce et de la Connaissance du Gouvernement Canarien est actuellement présent au Bureau Commercial de l'Ambassade.

Est également important le rôle des entités locales qui canalisent des fonds à travers des ONGD. Selon l'information sur l'AOD de 2017, 23 entités locales ont destiné des fonds au Sénégal, ce qui rend évidents les liens de solidarité existants. Il faut mettre en évidence le rôle très en vue du fonds Catalan de Coopération au Développement (FCCD) et le Fonds Andalou des Communes pour la solidarité Internationale (FAMSI).

### ⇒ **Organisations non Gouvernementales de Développement et Fondations ONGD**

Approximativement 60 ONGD espagnoles contribuent au développement du pays et au renforcement de la Société Civile sénégalaise. Parmi celles-ci, 25 approximativement sont présentes physiquement dans le pays, et le reste développe des activités à travers leurs partenaires locaux et des visites périodiques.

Les ONGD espagnoles ont formé un groupe de coordination (ONGEC), dont l'objectif est de renforcer la coordination, la capitalisation d'actions, la création de synergies et l'efficacité entre les différentes ONGD intervenant au Sénégal. Il faut aussi noter que quelques-unes d'entre elles appartiennent à d'autres plateformes et réseaux de la société civile et organisations de coopération internationale existant dans le pays, comme la Plateforme des ONGD européennes au Sénégal, ou la Coordinatrice des ONG du Sénégal.

Durant la période du CAP, sera maintenue une périodicité de 2 réunions annuelles au moins avec les ONGD espagnoles qui seront coordonnées à travers l'OTC.

L'Ambassade, à travers les Bureaux qui lui sont rattachés et l'OTC, accompagnera les ONGD espagnoles dans les difficultés de gestion qui ont été identifiées dans ce CAP et relatives principalement à l'enregistrement d'association dans le pays, l'autorisation de séjour du personnel expatrié, l'exonération d'impôt, les difficultés administratives en rapport avec l'exécution de projets, ou des questions de sécurité.

### ⇒ **Secteur privé entrepreneurial, acteurs sociaux: organisations patronales et de travailleurs**

Le PSE accorde un rôle important au secteur privé, en devenant un partenaire stratégique pour l'opérationnalisation des programmes prévus dans le PAP2 du PSE.

Le secteur privé prendra une importance de premier plan dans les prochaines années comme acteur de développement avec l'appui du Bureau Economique et Commercial de l'Ambassade (OFECOME).

L'OFECOME offre un soutien aux entreprises espagnoles désireuses d'investir ou de s'installer au Sénégal. A cette fin, elle se met à leur disposition pour résoudre toutes questions relatives à l'internationalisation. Elle offre également des Services Personnalisés de différent type (identification de partenaires commerciaux, agendas de réunions d'affaires, appui logistique, appui sur place dans le cadre des appels d'offres). Elle participe également à tous les cadres d'échange des secteurs intéressant le plus le secteur privé espagnol (infrastructure, énergie, transport, eau et assainissement, agriculture et agro-industrie) et disposant d'un soutien financier international. Dans ce sens, l'OFECOME garde d'excellentes relations internationales avec les principales Institutions Financières comme l'Union Européenne, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, le Millenium Challenge Cooperation, entre autres.

L'Association des entrepreneurs espagnols se constituera dans un bref délai en Chambre Officielle de Commerce au Sénégal (CAMACOES – SENEGAL), en promouvant les relations commerciales et l'échange économique entre les deux pays et en mettant en relief dans sa mission des aspects comme le développement de modèles de gestion socialement responsables et de promotion des bonnes pratiques entrepreneuriales. Il faut signaler qu'une des missions de CAMACOES - SENEGAL est de prendre conscience du grand rôle que le secteur entrepreneurial espagnol joue dans l'appui à l'investissement au développement.

#### ⇒ **Universités et Centres de formation et de recherche**

Selon les données de l'AOD espagnole au Sénégal 2017, 13 universités espagnoles ont des partenariats avec des universités sénégalaises à travers un type d'instrument (projets, bourses, recherche, assistants techniques, programmes de volontariat, etc.). Il s'agit de: l'Université d'Alicante, l'Université Autonome de Madrid, l'Université Complutense de Madrid, l'Université de Gérone, l'Université de Lérida, l'Université de Jaén, l'Université de Grenade, l'Université de Las Palmas de Grande Canarie, l'Université de Saragosse, l'Université polytechnique de Catalogne, l'Université Pompeu Fabra, l'Université polytechnique de Valence et l'Université de La Rioja.

Dans la mesure de ses possibilités, la CE, à travers l'AECID, encouragera l'organisation de foras de réflexion avec des *think tanks* espagnols, sénégalais et régionaux. De

même, une attention spéciale sera accordée à l'intégration des composantes de recherche appliquée aux différentes interventions.

De son côté, l'Institut Cervantès analysera la possibilité d'ouvrir un Centre à Dakar, comme organe technique spécialisé de la Mission diplomatique. Ce nouveau Centre remplacerait l'actuelle Salle Cervantès, située depuis 2009, au cœur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

⇒ **Organismes multilatéraux, CEDEAO et institutions financières**

Depuis le début de l'année 2019, la réforme du SNU au Sénégal est précédé par le leadership de la Coordinatrice Résidente du SNU, qui a présenté aux partenaires techniques et financiers de la coopération internationale en mai 2019 les principaux changements prévus: i) un SNU plus collaboratif et cohérent avec l'Agenda 2030, ii) un SNU plus intégré et efficace sur le terrain, iii) un renforcement du leadership de la Coordinatrice Résidente, iv) une nouvelle génération de l'équipe pays des NU avec des mécanismes plus adéquats et v) un Plan Cadre NU comme principal instrument de planification et mise en œuvre NU.

La CE collabora avec diverses agences et fonds du SNU tels que l'UNICEF (ODD16), la FAO et le FIDA (ODD6 et ODD2) et OIM (ODD10). Durant le prochain période, la CE étudiera par le biais de l'AECID, apporter un soutien au secrétariat technique du Groupe de bailleurs G15 à travers le PNUD; elle étudiera aussi une possible contribution pour l'opérationnalisation et suivi des ODD dans le pays. De même que sera étudiée la possibilité d'une collaboration avec l'Initiative Globale de Villes Sûres de ONU Femmes.

De même, la CE, à travers l'AECID, continuera d'appuyer l'Initiative Eau et Sécurité Alimentaire pour l'Afrique (IESA), dirigée par la FAO pour intensifier l'agriculture à travers le contrôle de l'eau en intégrant les plans nationaux de sécurité alimentaire (PNSA) et la politique agricole sous régionale de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAP) et régionale (CAADP). Elle a bénéficié du soutien de l'Espagne depuis 2007 dans les zones rurales vulnérables du Burkina Faso, de la Guinée Conakry, du Mali, du Sénégal et du Niger. L'objectif global du programme est l'amélioration de la sécurité alimentaire de la population la plus vulnérable des zones rurales et périurbaines à travers l'accès à l'eau, et de l'appui au secteur du pastoralisme pour le renforcement de la résilience face aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest.

Les relations de coopération avec la CEDEAO ont été formalisées en 2009 lors du 1<sup>er</sup> Sommet des Chefs d'Etat de la CDEAO et le Gouvernement Espagnol, pendant lequel

a été signée la Déclaration d'Abuja, qui est devenue le cadre stratégique de la Coopération Espagnole avec la CEDEAO. A travers l'AECID, des projets et programmes de la CE ont été financés et gérés pour un montant de plus de 35 millions d'euros, et dont l'objectif est de renforcer les capacités des institutions de la CEDEAO. Ces projets et programmes de la CE accordent une attention spéciale à la construction des capacités des organisations et agences d'exécution de la CEDEAO, en générant de solides processus de travail et en facilitant la création de réseaux institutionnels favorables au processus de développement de la région

Le programme a financé divers projets, auxquels le Sénégal a participé, aussi bien au niveau général qu'au niveau des actions pilote spécifiques, en se concentrant sur quatre priorités :

- Le soutien à la Politique Agricole Régionale (ECOWAP) et au renforcement des stratégies envisagées dans ladite Politique Agricole Régionale pour la sécurité alimentaire de la région
- Le soutien au développement d'une Politique Régionale pour la gestion des Migrations et le développement d'actions pour renforcer les capacités des Etats Membres et de la Société Civile en vue de renforcer la gestion de la Migration et son lien avec le Développement
- Le soutien au développement d'un cadre institutionnel et d'une Politique Régionale encourageant le développement et la mise en place des Energies Renouvelables et l'Efficiences Energétique comme partie des stratégies de développement des Etats Membres
- Le soutien au développement de politiques de promotion de l'emploi et d'autonomisation économique des femmes et des jeunes

Cependant, la majeure partie des projets financés ou cofinancés se trouve en phase de finalisation, pour cette raison le nouveau Cadre Stratégique du Programme de Coopération avec la CEDEAO pour les prochaines années (2019-2022), est en phase de définition.

Le nouveau programme en phase de définition pourra être axé sur deux objectifs stratégiques principaux: (i)Génération d'emploi et d'opportunités économiques pour la population jeune des Etats Membres de la CEDEAO, aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale et (ii)Promouvoir l'égalité de genre et l'exercice de droits des femmes et des jeunes filles dans les Etats Membres de la CEDEAO.

⇒ **Union Européenne**

Le document de Stratégie de programmation conjointe de l'UE au Sénégal a été signé le 7 décembre 2018 par l'UE et les états membres : l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg, les Pays Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie et la République Tchèque. Pour l'UE, ce document remplace ce qui était le programme Indicatif Pays de l'UE pour la période 2018-2023. Durant la période du présent CAP, une revue du document de Programmation conjointe sera effectuée, de manière à pouvoir introduire les changements, découlant de l'exercice du présent CAP.

La CE, à travers l'AECID prendra part aux réunions mensuelles coordonnées par la Délégation de l'UE au Sénégal connues comme "Groupe d'Europe", dans lesquelles elle compte un degré de participation actif. Durant cette période, un plus grand rapprochement de l'Union Européenne sera encouragé et des partenariats avec les institutions et agences de coopération présentes dans le pays, avec lesquelles il existe un intérêt de travail commun.

Le présent CAP accorde une attention particulière aux programmes financés ou cofinancés par des fonds européens exécutés dans le pays et atteignant les 29,7 millions d'euros comptabilisés comme AOD de fonds provenant de l'Union Européenne et gérée par l'Espagne<sup>19</sup>. Les parties prenantes les plus importantes dans ces modalités de coopération sont l'AECID, le Ministère de l'Intérieur d'Espagne et la FIIAPP.

Ces programmes se présentent sous différents instruments ou modalités de l'UE parmi lesquels se distingue celui de la coopération déléguée qui s'articule fondamentalement à travers le Fonds Fiduciaire de Secours à l'Afrique, créé en 2015 afin de faire face aux causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés. Les thématiques, par conséquent, entretiennent un lien très direct avec la gouvernance et la gestion des flux migratoires, avec ce qui est relatif à la sécurité, aussi bien depuis une perspective intérieure qu'extérieure et la lutte contre le trafic de personnes et le crime organisé. Comme cela peut se voir dans le tableau figurant aux annexes, l'ODD prédominant est le ODD 16, même si l'impact de l'ODD 2 est clair à travers des interventions destinées à l'augmentation de la productivité agricole et les revenus.

---

<sup>19</sup> Inclue la contribution de 1 million d' Euros de l'Espagne au projet d' *Amélioration de la réponse des communautés les plus vulnérables face aux crises nutritionnelles et alimentaires dans les départements de Podor, Ranérou, Matam et Kanel – YELITAARE*, dans le cadre de la mission de gestion confiée à l'AECID par l'UE, avec un apport financier de la CE

## RESSOURCES FINANCIERES

La moyenne de l'AOD brute de l'Espagne avec le Sénégal pour la période 2014-2018 a été de 12,5 millions d'euros par an, contribution de fonds de donation dont il prévoit le maintien durant la période du présent CAP. Dans le Groupe Consultatif pour le financement de la deuxième phase du PSE, tenue à Paris en décembre 2018, l'Espagne a annoncé un engagement de 128 millions d'euros pour la période 2019-2023, incluant aussi bien de la donation que des crédits d'état. Sans doute, le changement le plus significatif pour cette période sera l'utilisation d'instruments de coopération financière de l'AECID, par le biais du bureau de FONPRODE.

Dans la mesure du possible, pour le cas spécifique de l'AECID, on identifiera des interventions dont les déboursements seront décidés à travers des subventions pluriannuelles dont l'objet est de contribuer à un renforcement de la prévisibilité de l'aide.

Les fonds canalisés à travers des ONGD seront attribués dans leur majorité par le biais de procédures d'appels à candidature.

Les ressources financières citées sont à titre estimatif et n'entraînent pas des engagements financiers. Leur assignation définitive sera réalisée par les procédures correspondantes et sera soumise à la disponibilité budgétaire et imputée aux crédits ordinaires des différents secteurs impliqués.

Par rapport à l'AOD de fonds provenant de l'Union Européenne et gérée par l'Espagne, mentionné au paragraphe antérieur, il faut signaler que le montant de ces interventions n'a pas toujours été considéré depuis une approche "classique" bilatérale de la coopération comme AOD, même si en ce moment il acquiert une position confortable dans le cadre des critères TOSSD, AOTDS<sup>20</sup> (sigles en espagnol) du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE. La démarche du CAD passe par l'élargissement des marges de ce qui a été considéré comme Aide Officielle au Développement en prenant en compte, fondamentalement, les nouveaux agendas de développement sur le plan régional (UE) et international (ODD) et les nouvelles manières de faire coopération à travers des acteurs agissant comme des facilitateurs pour l'obtention de ces réseaux ou défis globaux<sup>21</sup>. Le Sénégal, l'un des 5 pays pilote où est en train d'être contrastée la viabilité de cette nouvelle forme de mesure, présente les principales tendances qui sont en train d'émerger dans le financement

<sup>20</sup> TOTAL OFFICIAL SUPPORT FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT

<sup>21</sup> Développent enablers and global challenges

public externe, ainsi qu'un engagement croissant d'acteurs privés dans la promotion du développement du pays entre autres questions.

L'exercice effectué dans ce CAP a procédé au croisement des critères du nouveau pilier AOTDS /Facilitateurs de développement et défis globaux avec les modalités de la CE présentes au Sénégal et ses acteurs les plus représentatifs, comme cela peut se voir dans le tableau suivant:

MODALIDADES CON RELEVANCIA PRESUPUESTARIA*	ACTORES	PILARES AOTDS	
		Cross borders flows	Development enablers and global challenges-ODS 
Bilateral directa	AGE-Ministerio del Interior y Ministerio de Defensa	X	
Sector privado empresarial	Empresas españolas o senegalesas	No constan montos	
Cooperacion técnica	Universidades, centros docentes y de investigación		No constan montos
Multilateral y multilateral	Organismos multilaterales, Cooperación regional CEDEAO, FIIAPP		X
Cooperación Delegada	Unión Europea, FIIAPP		X

\* Critère commun d'analyse pour les interventions CE  $\geq 299.000$  EUROS

Source: élaboration personnelle

Même si toutes les modalités recueillies dans le tableau sont présentes au Sénégal, il n'y a pas de données économiques pour toutes. La disponibilité d'information est axée sur:

- ⇒ Coopération multilatérale et régional: fondamentalement à travers la CEDEAO avec une contribution à des projets régionaux de la CE de près de 23,5 millions d'Euros et une concentration de ressources destinées à des projets au Sénégal de presque 2 millions d'Euros. Les initiatives multi pays ou celles propres à l'Instrument Régional de Paix et Stabilité de l'UE, de même celles du Fonds Européen de Développement.
- ⇒ Coopération Déléguée : Près de 27,5 millions d'Euros, comme déjà dit, dans des projets financés par UE dans lesquelles la CE participe comme gérante et dans quelques cas comme cofinancier.

Le tableau d'interventions de la présente période CAP inclut une qui se répète annuellement dans le cadre de la convention entre les Ministères de l'Intérieur



d'Espagne et du Sénégal<sup>22</sup> pour un montant environ 15 millions d'Euros. Dans la logique du tableau ci-dessus, ce montant serait celui à considérer dans la coopération bilatérale directe comme un flux transfrontalier (Pilier 1 AOTDS) dans un secteur, celui de la surveillance maritime, lutte contre l'immigration irrégulière et la traite de personnes, pas toujours considérée comme AOD avant ce nouvel exercice de mesure.

Par rapport aux initiatives à caractère régional, les critères du calcul budgétaire pour dimensionner la participation du Sénégal dans les programmes multi pays ou en interventions d'ordre régional comme celles de la CEDEAO peuvent seulement être approximatifs. Comme noté il s'agit, donc, d'un exercice très préliminaire et dont la prétention est de mettre l'accent sur les nouvelles tendances de financement, les modalités et les acteurs. Pour le moment il ne peut présenter de résultats comparables à ceux de l'AOD « Classique » du point de vue évaluation, parce que les instruments pour rendre effective la nouvelle forme de mesure du développement sont en plein processus de définition et d'implantation dans les pays de l'OCDE.

---

<sup>22</sup> *Surveillance et de sauvetage en mer et lutte contre l'immigration clandestine et la traite des êtres humains* 2019-2023

## SUIVI, EVALUATION ET REDEVABILITÉ MUTUELLE

Comme mentionné dans le V Plan Directeur de la CE, l'Agenda pour l'Efficacité de l'Aide et l'Alliance Globale pour la Coopération au Développement constituent des piliers solides sur lesquels doit s'appuyer l'action de la CE. Cet Agenda met l'accent de manière primordiale sur les résultats, les processus de développement et la qualité des interventions, et montre qu'il convient de faire des efforts additionnels pour renforcer la coordination de tous les acteurs espagnols présents dans le pays.

L'Agenda 2030 réclame de continuer à avancer dans la cohérence des politiques pour le développement durable, et encore si on considère que maintenant on souhaite réunir toutes les facettes du développement de manière interrelationnelle, avec une interpellation de tous les acteurs sociaux, économiques et politiques, et en cherchant un plus grand équilibre entre les engagements nationaux et internationaux.

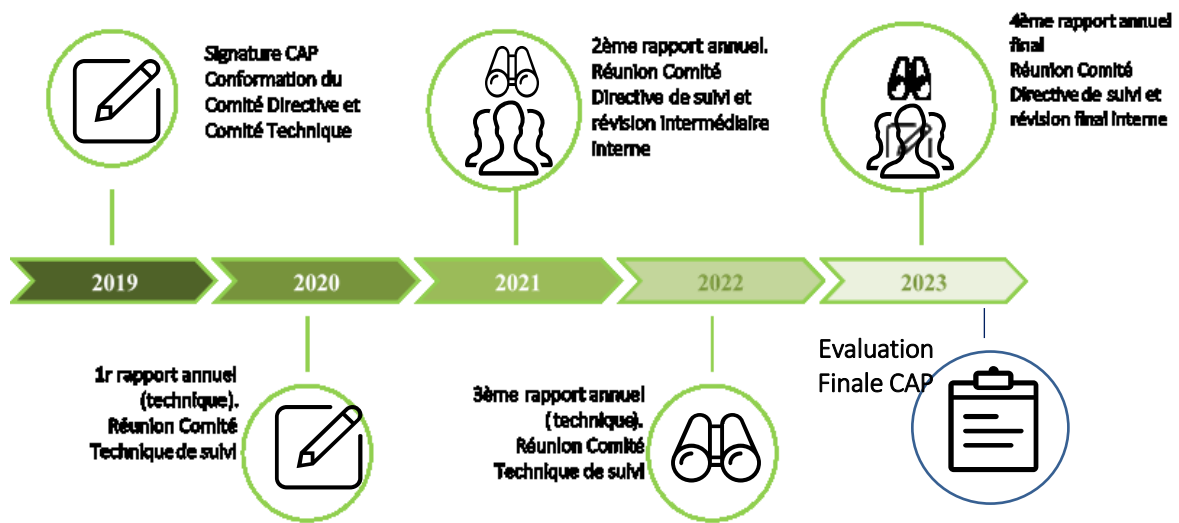
L'objectif du suivi est de disposer périodiquement d'une vision d'ensemble sur le degré d'avancement dans l'atteinte des résultats intermédiaires de la CE; ainsi que d'autres aspects importants liés à l'exécution du CAP. Une fois le CAP signé, commence la phase de mise en place, de suivi et d'évaluation. Pour cela, dans les mois qui suivent la signature du CAP, avec un soutien technique, on avancera dans l'élaboration du système de suivi des indicateurs du CAP. Pour cette raison, chaque acteur de la CE, à côté de ses contreparties, identifiera les indicateurs des cadres de résultats dont il peut faire le suivi et se déclarera responsable de son évaluation ; en tâchant de faire en sorte que cette dernière se produise dans les moments d'élaboration du rapport sur les avancées des indicateurs du CAP à partir de 2020.

Durant le processus du présent CAP, on a recueilli les orientations de la Méthodologie de DGPODES de 2018 et l'avenant à la méthodologie simplifiée de 2019 en les adaptant au pays à travers un dialogue étroit et continu avec le Ministère de tutelle de la coopération internationale. Dans ce sens, le processus de suivi du CAP formera un espace de dialogue privilégié pour avancer dans la reddition mutuelle des comptes. Le suivi ne doit pas se limiter uniquement à décrire les changements dans les indicateurs, mais il inclura une brève analyse des éléments critiques qui pourraient être en train de conditionner le processus, dans le but d'adapter les cadres de résultats et d'introduire les mesures opportunes. Cet exercice aura deux niveaux de suivi:

1. **GEC avec le Gouvernement du Sénégal:** Il sera mis sur pied:
  - Un Comité Technique de suivi du CAP, qui se réunira deux fois par an et étudiera l'état, sur le plan opérationnel, des interventions établies dans les cadres de résultats et les difficultés de gestion empêchant leur avancée. Le produit découlant de ce Comité qui se réunira en 2020 et 2022 sera un Rapport Technique d'avancée du CAP (qui ne nécessite pas une évaluation des indicateurs). Le Comité Technique sera formé par les acteurs de la CE membres du Groupe Mixte du GEC (ainsi que d'autres qui le sollicitent) et les représentants techniques du MEPC, du Ministère des Finances et du Budget et du Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, ainsi que les instances techniques des ministères sectoriels que l'on juge devoir inviter. Ces réunions pourront être ouvertes à la participation d'autres acteurs de la coopération.
  - Un Comité de Direction de suivi du CAP, qui se réunira tous les deux ans et étudiera l'état d'avancée des indicateurs des cadres de résultats priorisés ainsi que d'autres aspects importants du CAP. Antérieurement à la réunion de ce comité et dans le but de permettre l'évaluation, la Direction de la Coopération Economique et Financière du MEPC et du GEC sélectionneront les indicateurs et cibles plus stratégiques à évaluer. Une mission conjointe préalable au moins deux mois avant la réunion du Comité de Direction sera également planifiée dans les zones d'intervention, s'il existe un objectif clairement établi et dans le cadre des résultats de développement définis. Le Comité de Direction comprendra les membres du GEC présidé par l'Ambassadeur d'Espagne au Sénégal, le Ministre (ou, à défaut, le Directeur de Cabinet ou Secrétaire Général) du MEPC; ainsi que leurs homologues des Finances et du Budget et des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur. Les Instances Techniques des ministères sectoriels pourront être invitées si on le juge nécessaire. Un représentant de DGPOLDES prendra part, dans la mesure du possible, à ces réunions, pourront aussi y assister d'autres acteurs de la coopération. Le résultat du suivi sera un rapport de suivi narratif du CAP, qui inclura, au fur et à mesure que se fera la mise en place du CAP, l'évaluation des indicateurs. L'information obtenue servira d'apports pour la reddition mutuelle des comptes face à l'évaluation finale du CAP.

2. **Membres du GEC.** Une périodicité d'au moins deux réunions annuelles ayant pour objectif de préparer les réunions du Comité technique et du comité de Direction de suivi du CAP sera établie. Les membres du GEC participeront au suivi et devront prévoir les ressources économiques et les capacités dont ils vont avoir besoin pour assurer le suivi correct du CAP. Les résultats des différents Comités seront envoyés au DGPODES pour être revus et distribués sur la Plateforme de consultation au siège-PCS<sup>23</sup>.

### Calendrier INTERANNUEL d'Evènements marquants de Suivi



Pour réaliser un suivi adéquat du CAP, on étudiera la possibilité de compter sur une assistance technique ponctuelle d'appui pour préparer le système de suivi et la levée de la ligne de base ; ainsi que la préparation des missions, des réunions du Comité de Direction et l'élaboration de rapports sur les avancées des indicateurs et cibles ODD. Des outils existants de compte rendu pourront être adaptés ou être créés des équipes de manière consensuelle avec le Gouvernement du Sénégal pour renforcer les systèmes d'informations nationaux d'enregistrement et de redevabilité.

Dans le but d'assurer une transparence adéquate et une reddition mutuelle des comptes, les rapports sur les avancées de suivi seront publiés sur la page web de l'AECID à Dakar et il y aura une communication entre acteurs impliqués.

Une évaluation externe finale du CAP sera réalisée en coordination avec DGPODES, sur laquelle sera basée l'élaboration du CAP suivant.

<sup>23</sup> La PCS à Madrid est constituée du DGPODES, des Ministères de AGE, CCAA, la Fédération Espagnole des Communes, et d'autres acteurs (ONGD, secteur privé, universités, etc.)

# ANNEXES

**ANNEXE 1. MATRICE D'ALIGNEMENT**

RD1. DEVELOPPEMENT PRODUCTIVE									
Défini par le pays partenaire			Agenda 2030		Corrélation avec PD	Défini par CE			
Plan Sénégal Emergent- IMPACTS	Résultat de développement PSEII- EFFETS	CIBLE PAYS	ODD et Cible	Autres Cibles ODD	Lignes de action	Résultat intermédiaire	Indicateur	Acteurs CE qui contribuent	INSTRUMENTS
Axe 1. Transformation structurelle de l'économie et de la croissance.	OS 5 : renforcer les bases d'une productivité élevée. EA 5.3 : la participation des femmes dans les activités de création de richesse est renforcée. EA 5.4 : l'adoption des innovations dans les pratiques productives est renforcée	Taux d'occupation des femmes atteint 34,4% en 2022	2.3 Augmenter la productivité agricole et les revenus de la production d'aliments 5.5 Veiller à la pleine et effective participation des femmes et à l'égalité des opportunités	2.4: Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et pratiques agricoles résilientes	2.3.A Promouvoir au niveau des foyers et communautés la production d'aliments pour leur autoconsommation de manière durable. 2.3 B Soutenir des producteurs ruraux pour qu'ils augmentent de manière durable la production et productivité de leurs exploitations agricoles. 5.5.C. Renforcer l'accès des femmes aux ressources économiques (terre, crédit, etc.).	La production agricole/élevage durable augmente.	* Aumentation de Tn de production X ha X an X femmes * Nombre d'unités d'élevage X exploitation X an X femmes * N° de ha concedidas a mujeres * N° de asociaciones lideradas por mujeres * N° de mujeres que acceden a utiles de producción modernizados	AECID ONGD CCAA y EE.LL Sector Empresarial Academia	* Programas y proyectos * Apoyo técnico * Créditos * Microfinanzas
Axe 1. Transformation structurelle de l'économie et de la croissance.	OS 2 : Accroître le niveau et l'efficacité des investissements dans l'économie EA3.1 : l'accès aux infrastructures économiques dans les chaînes de valeur est amélioré.	INDEX Banque Mondial: Indice de performance logistique atteint 2,59 en 2022	9.3 Accroître l'accès des petites industries aux services financiers et leur intégration, le verrou de valeur dans les marchés		2.3 B Soutenir des producteurs ruraux pour qu'ils augmentent de manière durable la production et productivité de leurs exploitations agricoles.	Les producteurs agricoles améliorent leur capacité de conservation des produits	* N° de producteurs/trices ayant appliqué/amélioré au moins une technique de conservation. * N° de personnes formées X an	AECID ONGD CCAA y EE.LL Sector Empresarial	* Programas y proyectos * Apoyo técnico * Créditos * Microfinanzas
Axe 1. Transformation structurelle de l'économie et de la croissance.	OS 1 : Promouvoir des secteurs moteurs de croissance et les exportations. EA 1.1 : des secteurs porteurs de croissance et d'emplois (moteurs et émergents) sont développés	Taux de croissance de l'économie 12,3% en 2022	9.3 Accroître l'accès des petites industries aux services financiers et leur intégration, le verrou de valeur dans les marchés	2.3 Augmenter la productivité agricole et les revenus de la production d'aliments	9.3.A. Soutenir le développement d'un cadre favorable au développement des activités économiques.	Les producteurs ont meilleur accès aux marchés	* N° producteurs/trices qui sont en train d'accéder aux marchés à travers une chaîne de valeurs. * Volume de ventes à travers les associations	AECID ONGD CCAA y EE.LL Sector Empresarial	* Programas y proyectos * Apoyo técnico * Créditos * Microfinanzas

RD2. MATRICE DE RESILIENCE									
Défini par le pays partenaire			Agenda 2030		Corrélation avec PD	Défini par CE			
Plan Sénégal Emergent-IMPACTS	Résultat de développement PSEII-EFFETS	CIBLE PAYS	ODD et Cible	Autres Cibles ODD	Lignes de action	Résultat intermédiaire	Indicateur	Acteurs CE qui contribuent	INSTRUMENTS
Axe 2. Capital humain, protection sociale et développement durable	OS1: Améliorer l'état de santé et de la nutrition des populations. EA 1.2 : l'état nutritionnel de la population est amélioré	INDEX Prévalence de la malnutrition aigüe (% des enfants de moins de 5 ans) réduit jusqu'au 4,8% en 2022	2.2 Mettre fin à toutes les formes de malnutrition	2.8 Assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et des produits dérivés	2.2.A Promouvoir des interventions permettant que les personnes avec des risques d'insécurité alimentaire aient un accès physique local aux aliments nutritifs	L'accès à une alimentation saine et nutritive est amélioré	SCORE CONSOMMATION ALIMENTAIRE (ménages, filles et garçons, FEA)		
Axe 2. Capital humain, protection sociale et développement durable	OS 4 : Améliorer l'accès à l'énergie en milieu rural, à l'eau et à l'assainissement de qualité EA 4.2 : l'accès à l'eau en quantité et en qualité et à l'assainissement est amélioré	Taux d'accès à un assainissement en milieu rural amélioré jusqu'au le 60% en 2022	6.2 Etendre la couverture à des services de base de l'assainissement et d'hygiène	6.1 Obtenir l'accès universel et équitable à l'eau potable 6.3 Améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution	6.1.B Etendre la couverture du service d'eau potable. 6.2.A Promouvoir le développement des infrastructures d'accès aux services de base de l'assainissement.	La couverture des services WASH en milieu rural est améliorée	TAUX D'ACCÈS À L'EAU POTABLE ET À L'ASSAINISSEMENT AMÉLIORÉ		
Axe 2. Capital humain, protection sociale et développement durable	OS1: Améliorer l'état de santé et de la nutrition des populations. EA 1.1 : La morbidité et la mortalité sont réduites	Ratio de mortalité maternelle (pour 100 000 NV) arrive à 192,1 en 2022	3.1 Faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	3.2 Eliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans. 3.7 Assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative	3.8.B Renforcer l'accès à la santé sexuelle et reproductive	L'utilisation des services de santé primaire de qualité est augmentée	TAUX DE COUVERTURE TAUX DE FRÉQUENTATION Taux de respect aux 4 CPN et accouchement, FAR (planification familiale), FILLES ET GARÇONS 0-59 MOIS (MAS et vaccination)		
Axe 1. Transformation structurelle de l'économie et de la croissance.	Economie sociale et solidaire		5.5 Veiller à la pleine et effective participation des femmes et à l'égalité des chances		5.5.C Renforcer l'accès des femmes aux ressources économiques (terre, crédit, etc.).	transversal	transversal		

RD3. MATRICE DE GOUVERNANCE									
Défini par le pays partenaire			Agenda 2030		Corrélation avec PD	Défini par CE			
Plan Sénégal Emergent-IMPACTS	Résultat de développement PSEII-EFFETS	CIBLE PAYS	ODD et Cible	Autres Cibles ODD	Lignes de action	Résultat intermédiaire	Indicateur	Acteurs CE qui contribuent	INSTRUMENTS
Axe 3: Gouvernance, Paix et Sécurité	OS 1: Améliorer la qualité du service publique; Effet 1.5: Administration publique plus efficace	INDEX efficacité du gouvernement du Banque Moundial, positive (0,003) en 2022	16.6 Créer des institutions efficaces et transparentes favorables à la reddition de comptes	16.3 Promouvoir l'Etat de Droit et garantir l'accès à la justice.	16.6A Renforcer les systèmes de gestion du secteur public 16.3.A Promouvoir l'Etat de droits et garantir l'accès à la justice	Les institutions publiques bénéficiaires de la coopération espagnole améliorent leurs performances	Augmentation du budget disponible. Nombre d'agents dont les compétences ont été renforcées. Nombre d'outils mis à disposition. Taux de réalisation des dépenses desagrégé par rapport aux PIA	MININT. AECID. FIIAPP. MITRAMISS. ONGD. AACID...	
Axe 3: Gouvernance, Paix et Sécurité	OS2. Renforcer la citoyenneté et l'état de droit. EA2.2 l'enregistrement des faits d'état civil est amélioré OS3Promouvoir l'équité et l'égalité de genre Effet 3.1 L'autonomisation de la femme est améliorée	INDEX IIAG Représentation des femmes dans la vie politique, 69,9% en 2022	5.5 Veiller à la pleine et effective participation des femmes et à l'égalité des opportunités	16.6 Créer des institutions efficaces et transparentes favorables à la reddition de comptes	5.5B Promouvoir des activités destinées à renforcer le leadership des femmes et leur participation dans les espaces de prise de décision dans la vie publique 16.3.B Travailler pour garantir que les citoyens connaissent leurs droits légaux et la manière de les exercer	La société civile, en particulier les femmes, est habilitée pour assurer sa participation dans la gouvernance locale: budgetation enfants et femmes	AECID. ONGD.		

**RD1: Développement productive.**  
**Les revenus de producteurs locaux et productrices et producteurs locales augmentent dans le secteur agricole**  
*ID. volumen de recettes/producteur, trices/ an*

**La production agricole/élevage durable augmente.**  
 1.1 Aumentation de Tn de production X ha X an X femmes. 1.2 Nombre d'unités d'élevage X exploitation X an X femmes.

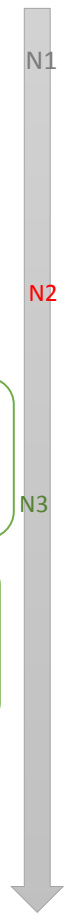
**Les producteurs agricoles améliorent leur capacité de conservation des produits**  
 2.1 N° de producteurs/trices ayant appliqué/amélioré au moins une technique de conservation. 2.2 n° de personnes formées X an

**Les producteurs ont meilleur accès aux marchés** 3.1 n° producteurs/trices qui sont en train d'accéder aux marchés à travers une chaîne de valeurs. 3.2 Volume de ventes à travers les associations

- Techniques agro-écologiques appliqués
- Outils de production modernisés et plus innovants
- Nouvelles méthodologies d'irrigation, réutilisation d'eaux usées traitées
- Leadership et accès à la terre des femmes
- Accès à l'assurance agricole
- Accès au crédit agricole

- Stockage
- Chaîne de froid alimentaire mise en place
- Mise en place d'autres techniques de conservation/transformation

- Plateformes des achats (aussi digitales) implementés
- Développement d'initiatives/stratégies de réseaux/chaînes de production sur approche chaîne de valeur
- Programme de conseil pour promotion d'exportations
- Programme de formation technique pour entrepreneuriat agricole, qualité et activité commerciale assurées
- Développement de foires/d'événements dans le but de promouvoir une activité commerciale et d'exportation.
- Création et renforcement des associations de petits producteurs



**La coopération espagnole veillera à ce que ces aspects transversaux soient intégrés aux PDC dans leur zone d'intervention:**  
**GENRE:** Pour réduire le déséquilibre entre les hommes et les femmes en matière de leadership citoyen et participation politique on veillera à intégrer d'avantage les femmes dans les activités de renforcement des capacités. Pour faciliter le suivi les informations soient désagrégés par sexe.  
**ENVIRONNEMENT-CHANGÉMENT CLIMATIQUE:** Pour réduire l'impact négatif sur l'environnement la coopération espagnole appuyera les énergies renouvelables.  
**CULTURE:** La connaissance de la dimension socio-culturelle est importante pour la mise en oeuvre efficace et inclusive des activités de coopération en général. Tous les acteurs de la coopération espagnole sont priés de respecter les codes culturels locaux.





Renforcer la résilience des ménages vulnérables garantissant l'accès à une alimentation adéquate, aux services de santé et à l'eau potable et l'assainissement  
*MALNUTRITION CHRONIQUE, TAUX DE DIARRHÉE, NIVEAU D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE*

N1

L'accès à une alimentation saine et nutritive est amélioré  
*SCORE CONSOMMATION ALIMENTAIRE (ménages, filles et garçons, FEA)*

L'utilisation des services de santé primaire de qualité est augmentée  
*TAUX DE FRÉQUENTATION  
Taux de respect aux 4 CPN et accouchement, FAR (planification familiale), FILLES ET GARÇONS 0-59 MOIS (MAS et vaccination)*

La couverture des services WASH en milieu rural est améliorée  
*TAUX D'ACCÈS À L'EAU POTABLE ET À L'ASSAINISSEMENT AMÉLIORÉ*

N2

La disponibilité des denrées alimentaires des ménages est augmentée

Les pratiques alimentaires et nutritionnelles sont améliorées

L'équipement et la formation aux professionnels du service de santé primaire sont renforcés

L'accompagnement et la sensibilisation des ménages vulnérables sont renforcés

Les infrastructures hydrauliques sont réhabilitées, raccordés, réalisées et optimisées

Latrines améliorées réalisées (ménages, centres de santé, écoles)

N3

*La cooperación española velará para que estos aspectos transversales sean integrados todas sus intervenciones.*

*GENERO: Para fortalecer la equidad entre hombre y mujeres las intervenciones diseñadas bajo este marco de resultados deberán estar diseñadas con enfoque de género. Para facilitar el seguimiento las informaciones serán desglosadas por sexo.*

*MEDIO AMBIENTE-CAMBIO CLIMATICO: Para reducir el impacto negativo sobre el medio ambiente, la cooperación española incluirá la utilización de las energías renovables.*

*CULTURA: El conocimiento de la dimensión socio-cultural es importante para la implantación eficaz e inclusiva de actividades de cooperación en general. Se ruega a todos los actores de la cooperación que respeten los códigos culturales locales.*

Aproches transversales

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- AME: Allaitement maternel exclusif
- ANJE: Alimentation et nourrisson jeune enfant
- ATPC: Assainissement total piloté par la Communauté
- CPN: Contrôle prénatale
- FAR: Femmes en âge de reproduction
- FEA: Femmes enceintes et allaitantes
- IRA: Infections respiratoires aiguës
- WASH: Eau, assainissement et hygiène

\* **Augmentation du capital productif.** Il s'agit de la monétisation des denrées dont les ménages auront accès avec notre intervention: le prix du marché des petits ruminants, aviculture, production agricole par kilo, revenus fruits des activités modestes de commercialisation.

C'est un indicateur qui nous servira pour agréger les différents intrants qui favorisent l'augmentation des revenus et des dépenses, et, au même temps, l'autoconsommation des ménages.

**L'administration territoriale améliore sa prestation des services en adéquation aux besoins**  
 Amélioration du taux de performance des CT dans les 3 domaines: satisfaction des besoins, pilotage institutionnel de la CT et participation citoyenne

N1

Les performances financières des CT sont renforcées  
*Taux d'augmentation du budget des CT*  
*Taux de réalisation des dépenses desagregé par rapport aux PIA.*  
*Nombre de CT qui respectent les procédures légales en matière de gestion fiduciaire.*

Les capacités techniques et organisationnelles en matière de planification, suivi et évaluation au niveau territorial sont améliorées  
*Nombre des PDC élaborés avec système de SE*  
*Existence et taux d'exécution des Plans de Formation*  
*Nombre de rapports de suivi du développement local élaborés*

La société civile, en particulier les femmes, assure sa participation dans la gouvernance locale  
*Nombre de cadres de concertation (de participation générale ou a commission spécifiques) fonctionnels avec participation de la société c*  
*Taux de participation feminine dans ces espaces de representation: dialogue*  
*Nombre de CT qui mettent en oeuvre des budgets participatifs*

N2

Amélioration des capacités d'autofinancement:  
*Commissions de fiscalité locale mises en place et fonctionnelles*  
*Taux de recouvrement des recettes, impôts et taxes*

Les connaissances des CT en matière de gestion fiduciaire (compte administratif, passation des marchés, maîtrise d'ouvrage) sont renforcés:  
*Nombre (desagrégé) d'agents formés*

Les connaissances en matière de planification sont renforcés  
*Nombre (desagrégé) d'agents des CT formés en planification*

Renforcement des capacités en matière organisationnelle:  
*Outils de gestion (manuel de procédures, inventaire, plan d'investissement, rapports de gestion, système d'archivage.*  
*Nombre (desagrégé) d'agents locaux formés*  
*Tenue régulière des Conseils Municipaux*  
*Tenue des réunions des commissions*  
*Conventions types signés avec les services deconcentrés*

Renforcement du leadership de la société civile (en particulier des femmes):  
*Nombre (desagrégé) des personnes de la société civile qui ont reçu des formations pour le développement économique et la participation politique*

Renforcement de la transparence des CT  
*Publication des décisions du Conseil Municipal*  
*Invitation à la société civil e au moment de l'élaboration des plans et budget*  
*Accesibilité des documents administratifs*

N3

Augmentation des fonds externes: *Pourcentage d'augmentation des fonds transférés*  
*Pourcentage d'autres fonds (privés-étrangers) mobilisés par la CT*

Renforcement des capacités en matière de suivi-évaluation:  
*Système d'information mis en place ou renforcés*  
*Informatisation du Compte Administratif*  
*Nombre (desagrégé) d'agents formés en systèmes d'information, suivi-évaluation*

**La coopération espagnole veillera à ce que ces aspects transversaux soient intégrés aux PDC dans leur zone d'intervention**

**GENRE:** Pour éduire le déséquilibre entre les hommes et les femmes en matière de leadership citoyen et participation politique on veillera à intégrer d'avantage les femmes dans les activités de renforcement des capacités. Pour faciliter le suivi des impacts des services sur les populations on veillera à ce que les systèmes d'information soient désagrégés par sexe.

**ENVIRONNEMENT-CHANGÉMENT CLIMATIQUE:** Pour réduire l'impact négatif sur l'environnement la coopération espagnole appuiera d'avantage quelques CT qui le sollicitent en matière d'aménagement du territoire, gestion des déchets ainsi que d'efficience énergétique dans les bâtiments et espaces publics

**DROITS HUMAINS:** Pour veiller au respects de droits humains la coopération espagnole pourra aider les CT qui le sollicitent à améliorer leurs taux d'enregistrement des naissances

**CULTURE:** La connaissance de la dimension socio-culturelle est importante pour la mise en oeuvre efficace et inclusive des activités de coopération en général. Dans le domaine de la gouvernance la coopération espagnole promeut la participation citoyenne et encourage les partenaires à la consideration de la diversité culturelle en particulier dans les actions de communication pour le changement des comportements. Tous les acteurs de la coopération espagnole sont priés de respecter les codes culturels locaux.

Aproches transversales

### ANEXO 3. MATRICE DE RISQUES

<b>RISQUES SYSTEMIQUES ASSOCIES A L'OBJECTIF GENERAL DE COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT</b>	<b>Identifiés dans le document de Programmation Conjointe Européenne</b>	RADICALISATION E INSTABILITÉ DANS LA RÉGION DU SAHEL S'ÉTENDENT AU SÉNÉGAL
		LE RISQUE DE SURENDETTEMENT EMPÊCHE L'APPLICATION D'INSTRUMENTS DE CRÉDITS
		DYSFONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL LIÉ AUX RÉFORMES EN MATIÈRE DU BUDGET-PROGRAMME EN COURS
		CORRUPTION
		RESTRICTION JURIDIQUE DES SPACES DE DIALOGUE ET PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

RD

RISQUES SPECIFIQUES ASSOCIÉS AU RD1: DEVELOPPEMENT PRODUCTIF	DESCRIPTION	TYPE DE RISQUE	PROBABILITÉ	IMPACT	Mesures d'atténuation
Absence de production statistique agricole périodique et de qualité		SYSTEMIQUE	MOYEN	MOYEN	
Des changements dans la législation affectent négativement les produits/trices		POLITIQUE	BASSE	MOYEN	
Non respect de l'engagement budgétaire gouvernemental au niveau agricole		POLITIQUE	BASSE	MOYEN	
Manque d'engagement pour la mise en oeuvre d'un système d'assurances agricoles efficace		POLITIQUE	BASSE	MOYEN	
Changements légaux et politiques que favorisant pas l'accumulation de produits		POLITIQUE	BASSE	MOYEN	
Manque d'engagement pour améliorer les pistes rurales qui portent préjudice à l'accès au marché		POLITIQUE	MOYEN	MOYEN	
Manque de coordination des acteurs publics engagés.		INSTITUTIONNEL	ELEVÉE	MOYEN	Identifier et communiquer à l'autorité competente de chaque institution ou au point focal
Plans de formation que ne sont pas en adéquation avec les besoins		INSTITUTIONNEL	MOYEN	MOYEN	
Contenus et méthodologies de formation qui ne tiennent pas en compte des aspects culturels		INSTITUTIONNEL	MOYEN	ELEVÉ	Études anthropologiques et sociaux
Manque d'engagement pour soutenir les associations en général et celles des femmes en particulier		INSTITUTIONNEL	BASSE	BAS	
Manque d'engagement pour favoriser l'existence d'espace de réserve		INSTITUTIONNEL	BASSE	MOYEN	
Sécheresse et inondations		ENVIRONNEMENTAUX	ELEVÉE	MOYEN	Appuyer le Plan Nationale de Réponse par la mobilisation de fonds d'urgences et par la promotion d'actions tendant à palier la décapitalisation des titulaires de droits humains dans nos interventions: gestion de l'irrigation, semences à cycle court, etc.
Invasions d'insectes affectent les cultures		ENVIRONNEMENTAUX	BASSE	ELEVÉ	Mesures agronomiques de prévention et de contrôle d'invasion d'insectes

RISQUES SPECIFIQUES ASSOCIÉS AU RD2: RESILIENCE	DESCRIPTION	TYPE DE RISQUE	PROBABILITÉ	IMPACT	Mesures d'atténuation
Manque de mise en place efficace des politiques sectorielles de sécurité alimentaire et de nutrition		INSTITUTIONNEL	MOYEN	MOYEN	Renforcer la participation dans les groupes thématiques sectoriels avec le Gouvernement et PTFs
Sécheresse persistante et inondations		ENVIRONNEMENTAL	ELEVÉE	MOYEN	Appuyer le Plan Nationale de Réponse par la mobilisation de fonds d'urgences et par la promotion d'actions tendant à palier la décapitalisation des titulaires de droits humains dans nos interventions: gestion de l'irrigation, semences à cycle court, etc.
Peu de participation des femmes à la prise de décisions au foyer		INSTITUTIONNEL	ELEVÉE	BASSE	Promouvoir des actions tendant à la mise en palce d'un lidership, à la conciliation et à la sensibilisation des hommes autour de l'importance de la nutrition et la sécurité alimentaire
Manque d'asignation budgétaire au service de santé par les différentes administrations		INSTITUTIONNEL	BASSE	ELEVÉE	Augmenter la participation dans les groupes thématiques sectoriels avec le gouvernement et PTFs
Non respect du devoir de maintien et rémunération des professionnels par les différentes administrations		INSTITUTIONNEL	BASSE	ELEVÉE	Augmenter la participation dans les groupes thématiques sectoriels avec le gouvernement et PTFs
La Réforme de l'Eau en cours ne s'applique pas de manière efficace		POLITIQUE	BASSE	ELEVÉE	Augmenter la participation dans les groupes thématiques sectoriels avec le gouvernement et PTFs
Non respect du devoir de aintien des infrastructures d'eau et d'assainissement		INSTITUTIONNEL	BASSE	MOYEN	Renforcer la gouvernance et la participation de la société civile dans son rôle de défense des consommateurs
Insuffisance ou inadéquation dans les profils du personnel technique local		GESTION	MOYEN	MOYEN	Pronouvoir la formation du personnel et renforcer le suivi de notre intervention
Manque de ressources pour l'accompagnement effectif et l'exécution d'activités sur le terrain		GESTION	ELEVÉE	BASSE	Favoriser les conventions de collaboration entre l'administration centrale et les services déconcentrés pour assurer la dotation budgétaire
Faible appropriation des ODS par les titulaires de droit		GESTION	ELEVÉE	BASSE	Promouvoir la sensibilisation, l'alphabétisation foctionnelle, notamment des femmes et les espaces de participation citoyenne et de coordination

RISQUES SPECIFIQUES ASSOCIÉS AU RD3: GOUVERNANCE	DESCRIPTION	TYPE DE RISQUE	PROBABILITÉ	IMPACT	Mesures d'atténuation
Changements dans la législation défavorables pour la fiscalité locale.		POLITIQUE	BASSE	ELEVÉE	Tous les risques politiques relèvent du dialogue au sein des groupes thématiques organisés par les donateurs. L'Espagne participe non seulement aux groupes de la décentralisation et des finances publiques, directement liés à cette matrice de résultats, mais fait également partie du G15 et du COMEX, qui sont les instances de dialogue politique les plus élevées avec le gouvernement
Non respect de l'engagement gouvernemental d'augmenter le transfert de ressources aux collectivités territoriales		POLITIQUE	BASSE	MOYEN	
Interruption des réformes en cours en matière d'exécution et de contrôle des dépenses publiques		POLITIQUE	BASSE	MOYEN	
Changements dans la législation qui inhibent la participation citoyenne et la reddition des comptes		POLITIQUE	BASSE	MOYEN	
Manque de coordination des acteurs publics engagés.		INSTITUTIONNEL	MOYEN	MOYEN	Il est conseillé: 1- d'avoir une analyse des acteurs afin de promouvoir la participation des parties prenantes à toutes les phases du cycle du projet. 2- procéder à une analyse institutionnelle préalablement à l'octroi des subventions. 3- Proposer des accords de collaboration contenant des engagements clairs des parties.
Corruption		INSTITUTIONNEL	MOYEN	MOYEN	Dans le cas de projets et de programmes bilatéraux, il est recommandé d'associer le ministère des Tutelles, le ministère de la Coopération et, le cas échéant, le ministère des Finances. Le recours à des audits indépendants devrait être encouragé chaque fois que possible et, dans la mesure du possible, superviser les marchés publics.
Manque d'engagement avec l'évaluation et renforcement de l'exercice aussi bien de gestion institutionnelle que de services publics		INSTITUTIONNEL	BASSE	MOYEN	La mesure des résultats doit être une exigence de la coopération espagnole envisagée dans les documents de formulation en tant qu'engagement des bénéficiaires. Il est suggéré de promouvoir le rôle actif de la société civile dans la participation, le contrôle et la responsabilité
Méthodologies de planification inefficaces ou non coordonnées		INSTITUTIONNEL	BASSE	BASSE	
Inefficace institutionnelle liée à une indéfinition de la répartition des compétences		INSTITUTIONNEL	BASSE	BASSE	
Systèmes d'information disparates et incomplets		INSTITUTIONNEL	ELEVÉE	MOYEN	Systèmes d'information limités. Il est recommandé aux acteurs de la coopération espagnole d'aider les institutions à améliorer la collecte de données, en cherchant dans la mesure du possible à générer un système de référence approuvé par les autorités nationales compétentes.
Méthodologies de formation/sensibilisation inappropriées		INSTITUTIONNEL	MOYEN	MOYEN	La coopération espagnole repose sur le fait que le renforcement des capacités des acteurs du développement est un moyen d'obtenir de meilleurs résultats en matière de fourniture de services publics. Il est donc recommandé d'insister sur la nécessité d'évaluer la méthodologie et l'efficacité des activités. formation favorisant la participation des bénéficiaires à l'identification d'indicateurs de performance.

## ANNEXE 4. RISQUES DE GESTION INTERNE ASSOCIÉS A L'EXÉCUTION DU MAP

PHASES DU CYCLE DU PROJET				
	RISQUE	PROBABILITE	IMPACT	MESURES D'ATTENUATION
<b>IDENTIFICATION</b>	Risques associés à une faible analyse institutionnelle	MOYEN	MOYEN	Application du Guide d'Analyse Institutionnelle (Aeurs sur le terrain)
	Faibles systèmes de production statistique	MOYEN	MOYEN	Soutien à des opérateurs de production statistique nationale
	Risques associés à l'absence de lignes de base claires et à une approche par activités et non par résultats	MOYEN	MOYEN	Contrôle de qualité des documents de formulation (Acteurs au siège). Renforcement du dialogue institutionnel (Terrain)
<b>EXECUTION ET SUIVI</b>	Insuffisance de ressources humaines et financières pour le suivi	HAUT	MOYEN	Adéquation du nombre de subventions aux RRHH et financières disponibles (Siège)
	Absence de moyens pour un recouvrement effectif	MOYEN	HAUT	
	Irresponsabilité fiscale de la population et des agents économiques	MOYEN	MOYEN	
	Inadéquation entre ce qui est planifié et ce qui est exécuté	MOYEN	BAS	
	Insuffisance ou inadéquation dans les profils du personnel technique local recruté dans les projets	MOYEN	BAS	
	Manque de ressources pour l'élaboration d'instruments de planification	MOYEN	MOYEN	
	Manque de personnel ou de ressources pour leur recrutement	MOYEN	MOYEN	
	Faible appropriation des objectifs de développement proposés par les détenteurs des droits.	MOYEN	MOYEN	
<b>EVALUATION</b>	Insuffisance de ressources pour apporter de la durabilité aux processus participatifs	HAUT	MOYEN	
	Manque de ressources financières pour une évaluation externe de qualité	HAUT	MOYEN	Réserve budgétaire pour évaluation et apprentissage (Siège)
	Manque d'institutionnalisation des apprentissages.	HAUT	MOYEN	

## ANEXO 5. AOD de fonds provenant de l'UE gérés par l'Espagne

ODD / Cible définie par le pays	ODS CE	ODS/ Cible CE	ODS/Cibles secondaires CE	Ligne d'action V PD de la CE	Modalité /instrument	Acteur de la CE	Titre du projet	Budget (€)	Aportación CE	Zone d'intervention	Partenaire	Délai d'exécution
16	16	16.1	10	L.A. 16.1.D.. L.A. 16.1.C.	Multipaís UE	Jefatura Fiscal y de Fronteras de la Guardia Civil. Ministère de l'Intérieur	Blue Sahel_ Lutte contre l'immigration irrégulière et la protection des droits des immigrants	357 143	NO procede	Regional (7 países)	Ministère de l'Interieur et Ministère de Forces Armées	2017-2020
2	2	2.3	6	2.3.A	FFUE/Coop Delegada	AECID	Amélioration de la réponse des communautés les plus vulnérables face aux crises nutritionnelles et alimentaires dans les départements de Podor, Ranérou, Matam et Kanel - YELITAARE	8 000 000	1 000 000	National	Cellule de Lutte Contre la Malnutrition	2017-2020
16	16	16.1	2.3	2.3 B	FFUE/Coop Delegada	AECID	Projet d'Appui à la réduction de la migration à travers la Création d'Emplois Ruraux au Sénégal, par la mise en place de fermes agricoles villageoises et individuelles dans des régions à haute potentialité migratoire. PACERSEN	10 000 000	NO consta	Kolda, Sédhiou et Kédougou	l'Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA)	2017-2021
16	16	16.1	10	L.A. 16.1.D.. L.A. 16.1.C.	FFUE/Coop Delegada	AECID	Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et le retour et la réintégration durable au Sénégal et accompagnement des investissements de la diaspora sénégalaise PAISD	9 500 000	NO consta	National	DGSE	2017-2021
16	16	16.1	10	L.A. 16.1.D.. L.A. 16.1.C.	FFUE/Coop Delegada	Guardia Civil, MININT-FIIAPP	Groupes d'Action Rapide de Surveillance et Intervention au Sahel - GARS Sahel	1 066 123	NO procede	Multipaís (6 países)	Gendarmerie Nationale sénégalaise - Ministère des Forces Armées - Les communautés frontalières (Mauritanie – Mali).	2017-2019
16	16	16.1	5	L.A. 16.1.D.. L.A. 16.1.C.	11º FED	Ministerio del Interior-FIIAPP	Programme de coopération pour la Sécurité intérieure entre le Sénégal et l'Union européenne	500 000	NO procede	National	Services de sécurité	2016-2019
16	16	16.1	10	L.A. 16.1.D.. L.A. 16.1.C.	EUROPEAID Instrumento de paz y estabilidad	MININT-FIIAPP	SEACOP-III y IV. Proyecto de Cooperación Portuaria- lucha contra el tráfico marítimo ilícito y a las redes criminales internacionales en algunos países de África occidental y meridional, así como América Latina y el Caribe	375 000	NO procede	Multipaís (16)	Gendarmerie National et Autorités at Administration Portuaires	2015-2020